Invacare® Stream Series

fr **Fauteuil roulant électrique**
Manuel d'utilisation

CE

Ce manuel DOIT être remis à l'utilisateur du produit.
Lire ce manuel AVANT d'utiliser ce produit, et le conserver en cas de besoin.

INVACARE®

Yes, you can.®

© 2015 Invacare® Corporation
Tous droits réservés. La republication, la duplication ou la modification de tout ou partie du présent document est interdite sans l'accord écrit préalable d'Invacare. Les marques commerciales sont identifiées par ™ et ® . Toutes les marques commerciales sont détenues par ou cédées sous licence à Invacare Corporation ou ses filiales, sauf stipulation contraire.

Sommaire

1 Généralités 5
1.1 Introduction 5
1.2 Symboles figurant dans ce manuel 5
1.3 Classification de types 6
1.4 Utilisation conforme du dispositif 6
1.5 Réglementations 6
1.6 Indications. 6
1.7 Fonctionnalité 6
1.8 Garantie 7
1.9 Durée de vie 7

2 Sécurité 8
2.1 Conseils généraux de sécurité 8
2.2 Informations de sécurité relatives au système électrique 10
2.3 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique. 12
2.4 Conseils de sécurité relatifs au mode de déplacement par conduite/ poussée 13
2.5 Informations de sécurité relatives à l'entretien et à la maintenance 16
2.6 Conseils de sécurité ayant trait à des modifications et changements de construction sur le fauteuil roulant. 17
2.7 Étiquettes figurant sur le produit. 19

3 Composants et fonction 21
3.1 Pièces principales du fauteuil roulant 21
3.2 Manipulateurs 21
3.3 Feux 21

4 Accessoires 23
4.1 La ceinture de maintient. 23
4.1.1 Types de ceinture de retenue 23
4.1.2 Réglage correct de la ceinture de maintient 23
4.2 Utiliser le porte-canne 24

5 Adapter le fauteuil roulant au maintien de l'utilisateur en position assise 25
5.1 Informations générales sur le réglage du véhicule électrique en fonction de la position d'assise de l'utilisateur 25
5.2 Possibilité de réglage pour le manipulateur. 26
5.2.1 Réglage du manipulateur à la longueur du bras de l'utilisateur 27
5.2.2 Réglage de la hauteur du manipulateur (uniquement pour les supports de manipulateur escamotable) 27
5.2.3 Faire pivoter le manipulateur latéralement 27
5.3 Régler la hauteur des accoudoirs. 27
5.4 Régler la largeur des accoudoirs 28
5.5 Réglage de l'angle/de la hauteur d'assise. 28
5.5.1 Réglage manuel au moyen des plaques perforées. 28
5.6 Réglage du dossier 30
5.6.1 Régler le dossier (assise standard) — manuellement au moyen de molettes 30
5.7 Régler et enlever la tablette 30
5.7.1 Réglage latéral de la tablette 31
5.7.2 Réglage en profondeur de la tablette / Enlever la tablette 31
5.7.3 Faire pivoter la tablette sur le côté 31
5.8 Repose-pieds standard 80° (type Stream) 31
5.8.1 Basculement du repose-jambes vers l'extérieur et/ou démontage du repose-jambes 31
5.8.2 Réglage de la longueur 32
5.9 Repose-pieds standard 80° 32
5.9.1 Faire pivoter le repose-pieds vers l'extérieur et/ou le retirer 32

5.9.2 Régler la longueur 33
5.10 Repose-jambes à réglage vertical manuel 33
5.10.1 Faire pivoter le repose-jambes vers l'extérieur et/ou le retirer 33
5.10.2 Régler l'angle 33
5.10.3 Régler la longueur du repose-jambes 34
5.10.4 Régler la profondeur du coussin repose-jambes 34
5.10.5 Régler la hauteur du coussin repose-jambes 35
6 Utilisation 36
6.1 Déplacement 36
6.2 Avant le premier déplacement 36
6.3 Se garer / S'arrêter 36
6.4 Comment se transférer dans le fauteuil et en sortir 36
6.4.1 Démontage de l'accoudoir standard en vue d'un transfert latéral 36
6.4.2 Informations relatives au transfert 37
6.5 Franchir des obstacles 37
6.5.1 Hauteur d'obstacle maximale 37
6.5.2 Conseils de sécurité pour monter sur des obstacles 37
6.5.3 Comment franchir des obstacles correctement 38
6.6 Montées et descentes 38
6.7 Utilisation sur la voie publique 39
6.8 Poussée en roue libre 39
6.8.1 Débrayage des moteurs 40
7 Système électrique 41
7.1 Système de protection électronique 41
7.2 Batteries 41
7.2.1 Généralités sur la charge 41
7.2.2 Consignes générales sur la charge 41
7.2.3 Comment charger les batteries 42
7.2.4 Comment débrancher les batteries après la charge 43
7.2.5 Stockage et maintenance 43
7.2.6 Consignes relatives à l'utilisation des batteries 43
7.2.7 Transport des batteries 44
7.2.8 Consignes générales relatives à la manipulation des batteries 44
7.2.9 Manipulation correcte des batteries endommagées 45
7.2.10 Retrait des batteries 45
8 Maintenance 46
8.1 Maintenance – introduction 46
8.2 Nettoyer le fauteuil électrique 46
8.3 Liste d'inspection 46
8.3.1 Avant chaque utilisation du véhicule électrique 46
8.3.2 Une fois par semaine 47
8.3.3 Une fois par mois 47
8.3.4 Inspections réalisées 48
8.4 Réparations 50
8.4.1 Réparation d'une crevaison de pneu à l'arrière (type de jante 3.00-8") 50
9 Transport 53
9.1 Transport - Généralités 53
9.2 Montée dans un véhicule du fauteuil roulant électrique 53
9.3 Utilisation du véhicule électrique en tant que siège de véhicule 54
9.3.1 Arrimage du fauteuil roulant dans un véhicule 55
9.3.2 Dans le fauteuil roulant, l'utilisateur est protégé ainsi 56
9.4 Transport du véhicule électrique sans occupant 58
10 Après l'utilisation 59
10.1 Réutilisation 59
10.2 Gestion des déchets 59
11 Caractéristiques techniques 60
11.1 Caractéristiques techniques 60

1 Généralités

1.1 Introduction

Merci d'avoir choisi un produit Invacare.

Le présent manuel d'utilisation contient des informations importantes sur la manipulation du produit. Pour garantir une utilisation en toute sécurité du produit, lisez attentivement le manuel d'utilisation et respectez les consignes de sécurité.

Veuillez noter que certaines sections du présent manuel d'utilisation peuvent ne pas s'appliquer à votre produit, étant donné que le manuel concerne tous les modèles existants (à la date d'impression).

Si en raison de leur taille, les caractères de la version imprimée du manuel d'utilisation vous semblent trop difficiles à lire, vous pouvez télécharger le manuel au format PDF sur le site Internet Invacare (reportez-vous au dos de ce manuel). Vous pourrez alors ajuster la taille des caractères à l'écran pour améliorer votre confort visuel.

Ce véhicule électrique a été conçu pour un grand nombre d'utilisateurs aux besoins différents.

La décision de savoir si le modèle convient à l'utilisateur revient exclusivement au personnel médical ayant les compétences médicales appropriées.

Invacare ou ses représentants légaux déclinent toute responsabilité dans le cas où le véhicule électrique n'a pas été adapté aux handicaps de l'utilisateur.

Certains réglages et travaux d'entretien peuvent être effectués par l'utilisateur ou par une tierce-personne. D'autres exigent toutefois une formation technique et ne doivent être effectués que par votre distributeur Invacare. Reportez-vous au chapitre Contrôles d'inspection sous 8 Maintenance, page 46. Tout dommage ou toute erreur résultant du non-respect du manuel d'utilisation ou d'une mauvaise maintenance sont exclus de la garantie.

1.2 Symboles figurant dans ce manuel

Dans le présent manuel d'utilisation, les avertissements sont signalisés par des pictogrammes. Ces pictogrammes sont accompagnés d'un en-tête indiquant le niveau de danger.

AVERTISSEMENT !
Signale une situation potentiellement dangereuse, qui, si elle ne peut être évitée, peut entraîner de graves blessures ou la mort.

ATTENTION !
Signale une situation potentiellement dangereuse, qui, si elle ne peut être évitée, peut entraîner des blessures bénignes ou légères.

IMPORTANT !
Signale une situation potentiellement dangereuse, qui, si elle ne peut être évitée, peut entraîner des dommages matériels.

Met en évidence des conseils et recommandations, de même que des informations visant à une utilisation efficace et sans problème du fauteuil roulant.

CE

Ce produit est conforme à la directive 93/42/ECC relative aux dispositifs médicaux. La date de lancement de ce produit est indiquée dans la déclaration de conformité CE.

Outils :

Ce symbole caractérise une liste des différents outils, composants et moyens dont vous avez besoin pour effectuer certains travaux. N'essayez pas d'effectuer les travaux lorsque les outils mentionnés ne sont pas à votre disposition.

1.3 Classification de types

Ce véhicule a été classé dans la **catégorie B des produits servant à la mobilité** (pour les intérieurs et extérieurs) conformément à EN 12184. Il est ainsi suffisamment compact et maniable pour l'intérieur, mais peut également franchir de nombreux obstacles à l'extérieur.

1.4 Utilisation conforme du dispositif

Ce véhicule a été conçu pour des personnes handicapées, voire incapables de marcher, mais qui, de par leur faculté visuelle et leur condition physique et mentale, sont capables de conduire un véhicule électronique.

1.5 Réglementations

Ce véhicule a subi avec succès tous les tests de sécurité conformes aux normes allemandes et internationales. Il satisfait également aux exigences des normes RoHS 2011/65/EU, REACH 1907/2006/EC et DIN EN 12184, norme EN 1021-1/-2 et ISO 7176–14 incluses. Il a également été testé avec succès selon la norme EN 60529 IPX4 quant à sa résistance aux projections d'eau, et est par conséquent bien adapté aux conditions atmosphériques typiques d'Europe. S'il est équipé d'un système d'éclairage adapté, le véhicule peut être utilisé sur les voies publiques.

1.6 Indications

L'utilisation d'un produit de mobilité est à conseiller pour les indications suivantes :

- Incapacité de marcher ou capacité de marcher très restreinte dans le cadre du besoin fondamental de déplacement dans le propre intérieur.
- Le besoin de quitter l'appartement pour faire une petite promenade à l'air frais ou pour atteindre les endroits où se règlent des affaires de la vie quotidienne se trouvant normalement à proximité de l'appartement.

Des fauteuils roulants électriques sont à conseiller pour l'intérieur et l'extérieur lorsque l'utilisation de fauteuils roulants manuels n'est plus possible en raison du handicap, mais que l'emploi convenable d'un entraînement à moteur est encore possible.

1.7 Fonctionnalité

N'utilisez un fauteuil roulant électrique que s'il est en parfait état de marche. Si ce n'est pas le cas, vous risquez de vous mettre en danger, ainsi que d'autres personnes.

La liste ci-dessous ne prétend pas être exhaustive. Elle a simplement pour but d'indiquer certaines situations qui pourraient affecter la fonctionnalité de votre fauteuil roulant électrique.

Certaines situations exigent que vous arrêtiez immédiatement d'utiliser votre fauteuil roulant. D'autres situations vous permettent d'utiliser votre fauteuil roulant pour vous rendre chez votre revendeur.

Il convient d'arrêter d'utiliser votre fauteuil électrique si sa fonctionnalité est réduite pour les raisons suivantes :

- défaillance du frein

Il convient de contacter un revendeur Invacare autorisé si la fonctionnalité de votre fauteuil roulant électrique est réduite pour les raisons suivantes :

- système d'éclairage en panne ou défectueux
- si les réflecteurs sont tombés
- filetage usé ou pression des pneus insuffisante
- accoudoirs endommagés (par ex. rembourrage d'accoudoir déchiré)
- repose-jambes endommagés (par ex. talonnières manquantes ou déchirées)
- ceinture de maintien endommagée
- joystick endommagé (le joystick ne peut pas être mis en position neutre)
- câbles endommagés, coudés, pincés ou détachés du support
- dérapage du fauteuil roulant au freinage
- fauteuil roulant tirant vers un côté lorsqu'il se déplace
- bruits anormaux ou bruits inhabituels apparaissant

Ou bien si vous avez l'impression que quelque chose ne va pas avec votre fauteuil roulant.

1.8 Garantie

Les modalités et conditions font partie des modalités et conditions générales spécifiques aux différents pays de vente du produit.

1.9 Durée de vie

Dans le cas de ce produit, notre entreprise part d'une durée de vie de cinq ans dans la mesure où le produit est utilisé conformément à sa finalité et que toutes les indications relatives à la maintenance et au service après-vente sont respectées. Cette durée de vie peut même être dépassée lorsque le produit est soigneusement traité, entretenu et utilisé et qu'aucune limite technique ne résulte de la poursuite du développement scientifique et technique. La durée de vie peut aussi être considérablement raccourcie suite à utilisation extrême et emploi non conforme. La fixation de la durée de vie par notre entreprise ne constitue pas une garantie supplémentaire.

2 Sécurité

2.1 Conseils généraux de sécurité

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure lors de toute utilisation du fauteuil roulant électrique contraire aux données de ce manuel
– N'utilisez le fauteuil roulant que selon les instructions de ce manuel.
– Tenez particulièrement compte de tous les conseils de sécurité.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure et d'endommagements du fauteuil roulant électrique en cas de capacité de conduire insuffisante
– Ne pas utiliser le fauteuil roulant, lorsque votre capacité de conduire est limitée, p. ex. sous l'influence de médicaments ou d'alcool. Le cas échéant, un accompagnateur présentant l'état physique et psychique nécessaire devra se charger de la commande.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure si le fauteuil roulant se met en marche involontairement
– Mettre le fauteuil roulant hors circuit avant de s'y installer, de le quitter ou de manipuler des objets qui risqueraient en raison de leur taille, de leur forme ou de leur poids, d'entrer en contact avec le joystick.
– Lorsque l'entraînement est débrayé, les freins sont désactivés. Pour cette raison, toute poussée par un accompagnateur dans une pente n'est admissible qu'avec une extrême prudence. Ne jamais laisser le fauteuil roulant électrique en marche avec l'entraînement débrayé ou à l'arrêt devant une pente. Après une poussée, rembrayer immédiatement l'entraînement (cf. Poussée en roue libre).

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure si le fauteuil roulant est mis hors service pendant le déplacement, par exemple avec la touche marche/arrêt ou en retirant un câble, ceci entraînant un arrêt brusque et violent du fauteuil roulant
– Si vous devez freiner en cas d'urgence, relâchez tout simplement le levier de commande. Le fauteuil roulant s'arrêtera automatiquement (vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le manuel de votre manipulateur).

AVERTISSEMENT !
Risque de basculer si le fauteuil roulant monte dans un véhicule avec son conducteur lors d'un transport

– Ne charger si possible le fauteuil roulant que sans son conducteur.
– Si le fauteuil roulant doit monter avec son conducteur par l'intermédiaire d'une rampe, assurez-vous que la rampe ne dépasse pas l'inclinaison maximale de sécurité (cf. 11 Caractéristiques techniques, page 60).
– Si le fauteuil roulant doit quand même être chargé par l'intermédiaire d'une rampe dépassant l'inclinaison maximale de sécurité (cf. 11 Caractéristiques techniques, page 60), utilisez alors un treuil à câble. Un accompagnateur peut alors surveiller le processus de chargement et apporter son assistance.
– A titre d'alternative, il est également possible d'utiliser une plateforme de levage. Assurez-vous que le poids total du fauteuil roulant, utilisateur compris, ne dépasse pas le poids maximal autorisé pour la plateforme de levage.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure par chute hors du fauteuil roulant

– Ne pas s'avancer, ne pas se pencher en avant entre ses genoux, ne pas se pencher au-dessus du bord supérieur du fauteuil roulant, p. ex. pour atteindre des objets.
– Si une ceinture de retenue existe, la régler avant chaque déplacement et l'utiliser.
– Pour vous transférer dans un autre fauteuil, approchez-vous le plus près possible du nouveau fauteuil.

ATTENTION !
Risque de blessure si la charge maximale admissible est dépassée

– Tenir compte de la charge maximale admissible (cf. 11 Caractéristiques techniques, page 60).
– Le fauteuil roulant n'est conçu que pour l'utilisation par une personne ! N'utilisez jamais le fauteuil roulant pour transporter plus d'une personne.

ATTENTION !
Risque de blessure en soulevant de façon incorrecte des éléments lourds ou en les laissant tomber

– Lors de l'entretien ou en soulevant certaines pièces de votre fauteuil roulant, tenir compte du poids élevé des divers éléments, en particulier des batteries. N'oubliez pas alors de prendre une bonne position au moment de soulever ou demander de l'aide.

ATTENTION !
Risque de blessure par des pièces mobiles
– Lors de l'utilisation d'une option de réglage électrique (comme p. ex. bascule d'assise, dossier ou lift) et pour d'autres pièces mobiles, veiller à ce que d'autres personnes se trouvant dans votre entourage, en particulier des enfants, ne soient pas blessées.

ATTENTION !
Risque de blessures dues aux surfaces brûlantes
– N'exposez pas le fauteuil roulant directement aux rayons du soleil, sur une longue période. Les pièces métalliques et les surfaces telles que l'assise et les accoudoirs par ex. risquent sinon de s'échauffer fortement.

ATTENTION !
Risque d'incendie et risque de panne dus au raccord d'appareils électriques
– Ne raccorder aucun appareil électrique à votre fauteuil roulant électrique qui n'ait été expressément autorisé par Invacare. Confier toutes les installations électriques à votre distributeur Invacare agréé.

2.2 Informations de sécurité relatives au système électrique

DANGER !
Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle
Une utilisation inappropriée du fauteuil roulant peut entraîner des émissions de fumée, des étincelles ou un dégagement de chaleur. Un incendie est susceptible de provoquer des dommages matériels et des blessures graves, voire mortelles.
– Le fauteuil roulant NE doit PAS être utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est prévu.
– Si le fauteuil roulant commence à émettre de la fumée, des étincelles ou de la chaleur, cessez de l'utiliser et faites-le IMMÉDIATEMENT contrôler.

DANGER !
Risque d'incendie
Les lampes allumées produisent de la chaleur. Si vous couvrez les lampes avec un tissu (un vêtement, par exemple), celui-ci risque de s'enflammer.
– Ne couvrez JAMAIS le système d'éclairage avec un tissu.

DANGER !

Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

La corrosion des composants électriques à cause d'une exposition à de l'eau ou à des liquides peut entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.

- Réduisez l'exposition des composants électriques à l'eau et/ou aux liquides.
- Les composants électriques endommagés par la corrosion DOIVENT être immédiatement remplacés.
- Les fauteuils roulants fréquemment exposés à de l'eau/des liquides peuvent exiger un remplacement plus fréquent des composants électriques.

DANGER !

Risque de blessure grave, voire mortelle

Le non-respect de ces avertissements peut provoquer une décharge électrique entraînant des blessures graves ou mortelles ou la détérioration du système électrique.

- Le câble ROUGE POSITIF (+) de la batterie DOIT être connecté aux bornes/pôles POSITIFS (+) de la batterie. Le câble NOIR NÉGATIF (-) de la batterie DOIT être connecté aux bornes/pôles NÉGATIFS (-) de la batterie.
- Veillez à ce qu'aucun un outil et/ou câble de batterie ne soit JAMAIS en contact simultanément avec les DEUX pôles de la batterie. Cela risquerait de provoquer une décharge électrique et des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
- Installez des bouchons protecteurs sur les bornes positive et négative de la batterie.
- Remplacez immédiatement le(s) câble(s) dont le revêtement isolant est endommagé.
- NE retirez PAS le fusible ni le matériel de fixation du câble POSITIF (+) rouge de la batterie et de la vis de montage.

DANGER !

Risque de blessure grave, voire mortelle

Une décharge électrique est susceptible d'entraîner une blessure grave, voire mortelle

- Pour éviter toute décharge électrique, vérifiez que les câbles des fiches et des cordons ne sont pas coupés ni effilochés. Remplacez immédiatement les cordons coupés ou les câbles effilochés.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessures dues à l'arrêt inattendu du fauteuil roulant
En cas de déplacement en pente avec des batteries complètement chargées, il existe un risque de surcharge des batteries. À titre de protection contre les surtensions, le système s'éteint, ce qui entraîne l'arrêt du fauteuil roulant.
– Évitez de descendre une pente tout de suite après le chargement des batteries.
– En cas de surtension, essayez d'augmenter la consommation électrique, en allumant les voyants, par exemple.

Risque de détérioration du fauteuil roulant
Une défaillance du système électrique peut provoquer un comportement inhabituel : lumière continue, absence de lumière ou bruits provenant des freins magnétiques.
– En cas de défaillance, éteignez le manipulateur, puis rallumez-le.
– Si le problème persiste, débranchez ou retirez la source d'alimentation. Selon le modèle de véhicule électrique, vous pouvez retirer les blocs batteries ou débrancher les batteries du module d'alimentation. En cas de doute sur le câble à débrancher, contactez votre revendeur.
– N'hésitez pas à contacter votre revendeur pour toute question.

2.3 Conseils de sécurité relatifs à la compatibilité électromagnétique

Ce véhicule électrique a été testé avec succès, conformément à des normes internationales, quant à sa compatibilité électromagnétique. Les champs électromagnétiques, tels que les émetteurs de radio et de télévision, les appareils radio et téléphones mobiles en produisent, risquent cependant d'avoir éventuellement une influence sur le fonctionnement des véhicules électriques. Le dispositif électronique utilisé dans nos véhicules électriques peut également occasionner de faibles perturbations électromagnétiques, se situant cependant en dessous de la limite légale. Veuillez donc tenir compte des remarques suivantes:

AVERTISSEMENT !
Risque de mauvais fonctionnement suite à des émissions électromagnétiques

- Ne pas utiliser d'émetteur portatif ni d'appareils de communication (par ex. appareils radio ou téléphones mobiles) ou, selon le cas, ne pas les utiliser pendant que le véhicule est en service.
- Eviter la proximité de puissants émetteurs de radio ou de télévision.
- Si votre véhicule devait se mettre en mouvement de lui-même ou si les freins venaient à se desserrer, mettre le fauteuil roulant hors service.
- Le fait d'ajouter des accessoires électriques et autres ou de modifier le véhicule risque de rendre celui-ci sujet aux émissions électromagnétiques / panne. Tenir compte du fait qu'il n'existe pas de méthode vraiment sûre pour déterminer l'effet de telles modifications sur la résistance aux interférences.
- Signaler tous les mouvements indésirables du véhicule qui sont survenus, voire le desserrage des freins électriques, au fabricant.

2.4 Conseils de sécurité relatifs au mode de déplacement par conduite/ poussée

DANGER !
Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle

Tout dysfonctionnement du joystick est susceptible de se traduire par des mouvements inattendus/erratiques entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles

- En présence d'un mouvement inattendu ou erratique, cessez immédiatement d'utiliser le fauteuil roulant et contactez un technicien qualifié.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure en cas de basculement du véhicule électrique

- En montée et en descente, la pente maximale de sécurité doit toujours être respectée (reportez-vous au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 60).
- Redressez toujours le dossier de votre siège ou le dispositif d'inclinaison du siège à la verticale avant de monter une pente. Nous vous conseillons de positionner le dossier du siège et le dispositif d'inclinaison du siège (si installé) légèrement vers l'arrière avant de descendre une pente.
- Ne dépassez jamais les 2/3 de la vitesse maximale autorisée lorsque vous descendez une pente. Évitez de freiner ou d'accélérer brutalement sur les trajets en pente.
- Dans la mesure du possible, évitez de conduire sur des surfaces mouillées, glissantes, verglacées ou huileuses (comme la neige, le gravier, le verglas, etc.) lorsqu'il existe un risque de perte de contrôle du véhicule, en particulier sur une pente. Cette recommandation s'applique aussi à certaines surfaces peintes ou en bois traité. Si vous ne pouvez éviter de vous déplacer sur de telles surfaces, conduisez lentement et avec la plus grande prudence.
- N'essayez jamais de surmonter un obstacle lors d'un déplacement en montée ou descente.
- N'essayez jamais de monter ou de descendre une série de marches avec votre véhicule électrique.
- Lorsque vous franchissez des obstacles, respectez toujours la hauteur maximale d'obstacle (reportez-vous au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 60 et aux informations relatives au franchissement d'obstacles indiquées dans la section 6.5 Franchir des obstacles, page 37).
- Évitez de déplacer votre centre de gravité ou d'effectuer des mouvements brusques du joystick ou des modifications de direction soudaines pendant que le véhicule électrique est en mouvement.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure en cas de basculement du véhicule électrique (suite)

- N'utilisez jamais le véhicule électrique pour transporter plusieurs personnes.
- Ne dépassez pas la charge totale maximale autorisée ou la charge maximale par essieu (reportez-vous au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 60).
- Tenez compte du fait que le véhicule électrique freine ou accélère lorsque vous modifiez la vitesse de déplacement pendant que le véhicule est en mouvement.

AVERTISSEMENT !
Risque de dommage matériel ou de blessure grave

Un positionnement incorrect lorsque vous vous penchez sur le côté ou en avant risque d'entraîner le basculement du fauteuil roulant et provoquer des blessures graves ou des dommages matériels

- Pour garantir la stabilité et le bon fonctionnement de votre véhicule électrique, vous devez en permanence conserver un équilibre correct. Votre fauteuil roulant électrique a été conçu pour rester droit et stable au cours des activités quotidiennes normales, tant que vous n'allez PAS au-delà du centre de gravité.

– Lorsque vous vous penchez vers l'avant du fauteuil roulant, NE dépassez PAS la longueur des accoudoirs.
– N'essayez PAS d'attraper des objets si vous devez vous avancer sur le siège ou les attraper sur le sol en vous penchant pour les faire passer entre vos genoux.

AVERTISSEMENT !
Risque de panne dans des conditions météorologiques défavorables (froid extrême, zone isolée)
– Si votre mobilité est extrêmement réduite, nous vous conseillons de NE PAS vous déplacer sans être accompagné par une tierce-personne lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure si votre pied glisse du repose-pieds et se bloque sous le véhicule électrique alors qu'il est en mouvement
– Avant d'emprunter le véhicule électrique, assurez-vous que vos pieds reposent correctement sur les palettes repose-pieds et que les deux repose-jambes sont bien verrouillés.

AVERTISSEMENT !
Risque de dommage matériel ou de blessure grave
L'utilisation du véhicule électrique avec une garde au sol inférieure à 76 mm entre la palette repose-pieds et le sol est susceptible d'entraîner des blessures graves ou des dommages matériels.
– Conservez TOUJOURS une hauteur minimum de 76 mm entre le bas de la palette repose-pieds et le sol pour garantir une garde au sol correcte lors du déplacement du véhicule électrique. Si nécessaire, réglez la hauteur du marche-pieds pour obtenir une garde au sol appropriée.
– Une fois la hauteur du marche-pieds réglée, si le véhicule électrique penche vers l'avant et que le marche-pieds touche le sol pendant le déplacement, veuillez contacter votre revendeur pour un contrôle et évitez si possible d'utiliser le véhicule électrique.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure si vous heurtez un obstacle en franchissant des passages étroits tels que portes et entrées
– Franchissez les passages étroits à la vitesse de déplacement la plus basse et avec la plus grande prudence.

AVERTISSEMENT !
Si votre véhicule électrique est équipé de repose-jambes élévateurs, il existe un risque de blessure corporelle ou de détérioration du véhicule si les repose-jambes sont relevés lors de l'utilisation du véhicule électrique.
– Pour éviter tout déplacement indésirable du centre de gravité du véhicule électrique vers l'avant (plus particulièrement en descente) et pour éviter d'endommager le véhicule, les repose-jambes élévateurs doivent toujours être abaissés lors des déplacements quotidiens.

AVERTISSEMENT !
Risque de basculement
Les dispositifs anti-bascule (stabilisateurs) ne sont efficaces que sur un sol ferme. Sur un sol mou tel que du gazon, de la neige ou de la boue, ils s'enfoncent lorsque le véhicule électrique s'y appuie. Ils perdent leur efficacité et le véhicule risque de basculer.
– Ne vous déplacez qu'avec extrême prudence sur un sol mou, en particulier pour monter ou descendre des côtes. Veillez alors davantage à la stabilité du véhicule électrique.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessures ou de dommages matériels
L'utilisation du fauteuil roulant en extérieur ou dans des zones faiblement éclairées risque d'entraîner des blessures ou des dommages matériels. L'utilisation du fauteuil roulant à proximité de véhicules motorisés risque d'entraîner des blessures ou des dommages matériels.
– N'utilisez PAS votre fauteuil sur les routes, les rues ou la voie publique.
– Soyez prudent lorsque vous utilisez le fauteuil roulant en extérieur de nuit ou dans des zones faiblement éclairées.
– Faites TOUJOURS attention aux véhicules motorisés lorsque vous utilisez votre fauteuil roulant.

2.5 Informations de sécurité relatives à l'entretien et à la maintenance

DANGER !
Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle
Une réparation et/ou une maintenance incorrectes de ce véhicule électrique par des utilisateurs/soignants ou par des techniciens non qualifiés est susceptible d'entraîner des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
– NE procédez à AUCUNE tâche de maintenance autre que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation. Ces réparations et/ou entretiens DOIVENT impérativement être confiés à un technicien qualifié. Contactez un revendeur ou un technicien Invacare.

ATTENTION !
Risque d'accident et de perte de garantie en cas de défaut de maintenance

– Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter les accidents liés à une usure passée inaperçue, il est capital que ce véhicule électrique fasse l'objet d'un contrôle une fois par an dans des conditions d'utilisation normales (voir le plan de contrôle indiqué dans les instructions d'entretien).
– Dans des conditions d'utilisation difficiles, comme des déplacements quotidiens sur des pentes abruptes, ou en cas d'utilisation dans le cadre de soins médicaux où les utilisateurs du véhicule électrique changent fréquemment, il peut s'avérer opportun d'effectuer des contrôles intermédiaires sur les freins, les accessoires et les organes de roulement.
– Si le véhicule électrique doit être utilisé sur les voies publiques, il appartient à son conducteur de s'assurer qu'il remplit toutes les conditions de fonctionnement et de sécurité requises. Tout défaut ou toute négligence dans l'entretien et la maintenance du véhicule électrique se traduira par une limitation de la responsabilité du fabricant.

2.6 Conseils de sécurité ayant trait à des modifications et changements de construction sur le fauteuil roulant

ATTENTION !
Risque de blessures et d'endommagements du fauteuil roulant par des composants et accessoires non validés

Les système d'assises, annexes et pièces accessoires dont l'utilisation avec ce fauteuil roulant électrique n'a pas été validée par Invacare risquent de nuire à la stabilité relative au risque de basculer et accroissent le risque de basculer.

– Utilisez exclusivement des systèmes d'assises, annexes et pièces accessoires validés par Invacare pour ce fauteuil roulant électrique.

Les systèmes d'assises non homologués par Invacare pour une utilisation avec le présent fauteuil roulant électrique ne respectent éventuellement les normes applicables et peuvent augmenter l'inflammabilité et le risque d'intolérance cutanée.

– Utilisez exclusivement des systèmes d'assises homologués par Invacare pour le présent fauteuil roulant électrique.

Les pièces électriques et électroniques qui n'ont pas été validées par Invacare pour l'utilisation avec ce fauteuil roulant électrique peuvent représenter un risque d'incendie et entraîner des défauts électromagnétiques.

– Utilisez exclusivement des pièces électriques et électroniques validées par Invacare pour ce fauteuil roulant électrique.

ATTENTION !

Risque de blessures et d'endommagements du fauteuil roulant par des composants et accessoires non validés (continue)

Les batteries qui n'ont pas été validées par Invacare pour l'utilisation avec ce fauteuil roulant électrique risquent de provoquer des brûlures.

– Utilisez exclusivement des batteries validées par Invacare pour ce fauteuil roulant électrique.

ATTENTION !

Risque de blessures et de dommages sur le fauteuil roulant en cas d'utilisation d'un dossier non homologué

Un dossier posé en deuxième monté, non homologué par Invacare pour une utilisation avec le présent fauteuil roulant électrique, risque de soumettre le tube de dossier à une contrainte excessive et d'augmenter ainsi le risque de blessures et de dommages sur le fauteuil roulant.

– Veuillez contacter votre revendeur spécialisé Invacare qui effectuera des analyses de risques, calculs, contrôles de stabilité, etc. pour s'assurer que le dossier peut être utilisé en toute sécurité.

Marquage CE du fauteuil roulant

– L'évaluation de la conformité/le marquage CE ont été effectués dans le respect de la Directive 93/42 CEE relative aux dispositifs médicaux et s'appliquent uniquement au produit complet.
– Le marquage CE est invalidé si des composants ou accessoires sont remplacés ou ajoutés sans avoir été approuvés pour ce produit par Invacare.
– Dans ce cas, l'entreprise qui ajoute ou remplace les composants ou accessoires est responsable de l'évaluation de la conformité/du marquage CE et doit enregistrer le fauteuil roulant en tant que conception spéciale dans la documentation correspondante.

Conseils importants relatifs aux travaux de maintenance avec outils

– Certains travaux de maintenance décrits dans ce manuel et pouvant être effectués par l'utilisateur nécessitent des outils pour une réalisation correcte. Si vous ne disposez pas des outils respectivement décrits, il n'est pas conseillé de tenter d'effectuer ces travaux. Dans ce cas, nous vous conseillons fortement d'avoir recours à un atelier agréé.

2.7 Étiquettes figurant sur le produit

1		Si le véhicule électrique est équipé d'un plateau, celui-ci doit être impérativement retiré et convenablement rangé lors du transport du véhicule électrique dans un véhicule.
2	Identification des œillets de fixation à l'avant et à l'arrière :	
		Ce symbole indique la position d'un point d'ancrage lors de l'utilisation d'un système d'arrimage pendant le transport.

		Si le symbole apparaît sur un autocollant jaune clair, le point d'ancrage est adapté à la fixation du véhicule électrique dans un véhicule pour être utilisé comme siège de véhicule.
		Avertissement signalant que le véhicule électrique ne doit pas être utilisé comme siège de véhicule. Ce véhicule électrique ne répond pas aux exigences de la norme ISO 7176-19.
	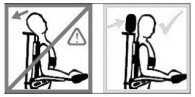	Ce fauteuil roulant peut être utilisé comme siège de véhicule, mais à la seule condition qu'il soit équipé d'un appui-tête agréé par Invacare à cette fin. • Veuillez toujours vous assurer que le véhicule électrique est équipé d'un appui-tête agréé par Invacare avant de l'utiliser comme siège de véhicule.

3	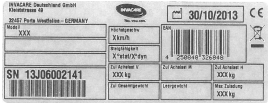	Autocollant d'identification au milieu, sur le châssis. Voir ci-dessous pour plus de précisions.
4		Identification de la position du levier d'embrayage pour la conduite et la poussée (seul le côté droit est visible sur l'illustration). Voir ci-dessous pour plus de précisions.

Signification des symboles figurant sur les autocollants

	Date de fabrication
CE	Ce produit est conforme à la Directive 93/42/CEE sur les dispositifs médicaux. La date de lancement de ce produit est indiquée dans la déclaration de conformité CE.
	Ce produit a été fourni par un fabricant conscient des enjeux environnementaux. Ce produit peut contenir des substances nuisibles à l'environnement s'il est jeté dans un endroit (décharge) non conforme à la législation en vigueur. • Le symbole de « poubelle barrée » est placé sur ce produit pour encourager le recyclage quand cela est possible. • Préservez l'environnement en faisant recycler ce produit en fin de vie.
	Ce symbole indique la position de « Conduite » du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est embrayé et les freins moteurs sont opérationnels. Vous pouvez conduire le véhicule électrique. • Notez que les deux moteurs doivent toujours être embrayés pour conduire.
	Ce symbole indique la position de « Poussée » du levier d'embrayage. Dans cette position, le moteur est débrayé et les freins moteurs ne sont pas opérationnels. Le véhicule électrique peut être poussé par une tierce-personne et les roues tournent librement. • Notez que le manipulateur doit être éteint. • Consultez également les informations fournies dans la section 6.8 Poussée en roue libre, page 39.
	Consultez le manuel d'utilisation

3 Composants et fonction

3.1 Pièces principales du fauteuil roulant

1	Poignée de poussée
2	Vis de verrouillage pour le réglage de la hauteur d'accoudoir
3	Vis de verrouillage pour le réglage de l'angle du dossier
4	Levier de débrayage
5	Boîtier de contrôle spécial pour les feux
6	Manipulateur
7	Levier de déverrouillage du repose-jambes

3.2 Manipulateurs

Votre fauteuil roulant électrique peut être équipé de différents manipulateurs. Vous trouverez des informations relatives au mode de fonctionnement et à la manipulation des différents manipulateurs dans les modes d'emploi séparés correspondants ci-joints.

3.3 Feux

Selon la configuration de votre véhicule électrique, les feux sont allumés et éteints au moyen d'un boîtier de contrôle spécial ou du manipulateur.

Indicateurs et commandes du boîtier de contrôle

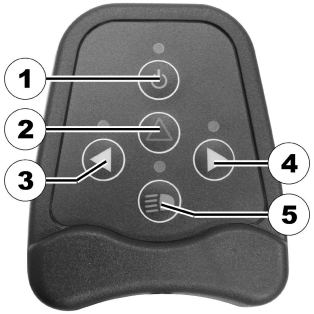

1	Mise sous tension/hors tension du boîtier de contrôle
2	Activation/désactivation des feux de détresse
3	Activation/désactivation du clignotant gauche
4	Activation/désactivation du clignotant droit
5	Activation/désactivation des feux de route

Indicateurs et commandes du manipulateur

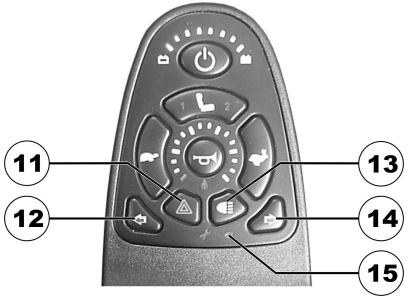

11 Témoin d'avertissement

12 Clignotant gauche

13 Feux

14 Clignotant droit

15 LED « feux activés »

4 Accessoires

4.1 La ceinture de maintient

Une ceinture est une option qui peut être soit livrée montée sur le fauteuil roulant au départ de l'usine, soit montée par la suite par le distributeur. Si votre fauteuil roulant est équipée d'une ceinture, votre distributeur vous informera de l'adaptation et de l'utilisation.

La ceinture sert à aider l'utilisateur d'un fauteuil roulant à garder une position assise optimale. Une utilisation correcte de la ceinture de maintient aide l'utilisateur à être assis de manière confortable et sûre dans le fauteuil roulant, en particulier les utilisateurs disposant d'un équilibre limité en position assise.

Nous recommandons d'utiliser, dans la mesure du possible, une ceinture de maintient à chaque utilisation du fauteuil roulant. La ceinture doit être suffisamment tendue pour assurer une assise confortable et le maintien d'une tenue correcte du corps.

4.1.1 Types de ceinture de retenue

Votre fauteuil roulant peut être équipé à partir de l'usine avec un des types de ceinture de retenue suivant. Si votre fauteuil roulant a été équipé par la suite d'une autre ceinture de retenue que celles mentionnées ci-dessous, veillez à obtenir la documentation du fabricant relative à l'adaptation et à l'utilisation correctes.

Ceinture à boucle métallique, réglage d'un côté

La ceinture ne peut être réglée que d'un côté, ce qui risque d'impliquer que la boucle ne se trouve pas au centre.

Ceinture à boucle métallique, réglage des deux côtés

La ceinture peut être réglée des deux côtés. La boucle peut ainsi toujours être positionnée au milieu.

4.1.2 Réglage correct de la ceinture de maintient

1. Veillez à être bien assis, c'est-à-dire à être enfoncé entièrement au fond de l'assise, le bassin droit et aussi symétrique que possible, pas vers l'avant, pas sur le côté ou sur un bord de l'assise.
2. Positionnez la ceinture de maintient de manière à sentir les os de la hanche au-dessus de la ceinture.
3. Réglez la longueur de la ceinture au moyen des possibilités de réglage indiquées plus haut. Réglez la ceinture de manière à ce qu'une main puisse passer à plat entre la ceinture et le corps.
4. La boucle doit autant que possible être positionnée au milieu. Effectuez à cet effet les réglages nécessaires, si possible des deux côtés.
5. Examinez votre ceinture une fois par semaine pour vous assurer qu'elle est encore bien dans un état irréprochable, qu'elle n'accuse aucun endommagement ni aucune usure et qu'elle est fixée convenablement sur le fauteuil roulant. Si la ceinture est fixée au moyen d'une fixation par vis, assurez-vous que la fixation ne s'est pas desserrée ou détachée. Vous trouverez plus d'informations concernant la maintenance des ceintures dans le manuel de service disponible auprès d'Invacare.

4.2 Utiliser le porte-canne

Si votre fauteuil électrique est équipé d'un porte-canne, celui-ci peut être utilisé pour le transport fiable d'une cane, de béquilles axillaires ou de béquilles d'avant-bras. Le porte-canne se compose d'un bac inférieur en matière plastique et d'une fixation supérieure à fermeture autoagrippante.

ATTENTION !
Risque de blessure
Transporter un cane ou des béquilles sans les sécuriser (par exemple posée(s) sur les genoux de l'utilisateur) peut entraîner des blessures chez l'utilisateur ou d'autres personnes.
– Pendant le transport, les canes ou béquilles doivent toujours être sécurisées à l'aide d'un porte-canne.

1. Ouvrir la fixation supérieure à fermeture autoagrippante.
2. Placer l'extrémité inférieure de la cane ou des béquilles dans le bac inférieur.
3. La cane ou les béquilles peuvent être fixées au niveau de leur partie supérieure à l'aide de la fixation à fermeture autoagrippante.

5 Adapter le fauteuil roulant au maintien de l'utilisateur en position assise

5.1 Informations générales sur le réglage du véhicule électrique en fonction de la position d'assise de l'utilisateur

DANGER !
Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle
L'utilisation prolongée d'un véhicule électrique dont les réglages ne sont pas conformes aux spécifications risque d'entraîner une instabilité du véhicule et de provoquer des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
– Les réglages de performance doivent être effectués uniquement par des professionnels de la santé ou des personnes qui connaissent parfaitement ce processus et les capacités de l'utilisateur.
– Après l'installation/le réglage du véhicule électrique, assurez-vous qu'il fonctionne conformément aux paramètres définis lors de la procédure d'installation. Si le véhicule électrique ne fonctionne pas conformément aux paramètres, éteignez-le IMMÉDIATEMENT et réintroduisez les paramètres d'installation. Si le véhicule électrique continue de ne pas fonctionner correctement, contactez Invacare.

DANGER !
Risque de dommage matériel ou de blessure grave, voire mortelle
Du matériel de fixation serré de manière insuffisante ou manquant risque de provoquer une instabilité entraînant des dommages matériels ou des blessures graves, voire mortelles.
– Après TOUT réglage, toute réparation ou tout entretien et avant toute utilisation, assurez-vous que l'ensemble du matériel de fixation est présent et convenablement serré.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessures ou de dommages matériels
Une installation incorrecte de ce véhicule électrique par des utilisateurs/soignants ou par des techniciens non qualifiés peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels.
– N'essayez PAS d'installer ce véhicule électrique. L'installation initiale de ce véhicule électrique DOIT être effectuée par un technicien qualifié.
– Ce n'est qu'après avoir reçu des conseils appropriés de la part d'un professionnel de la santé que l'utilisateur pourra procéder à un réglage.

ATTENTION !
Dommages au véhicule électrique et risque d'accident
Des collisions peuvent se produire entre les composants du véhicule électrique à cause de différentes combinaisons d'options de réglage et de leurs paramètres individuels
– Le véhicule électrique est équipé d'un système d'assise individuel multi-réglable comprenant des repose-jambes réglables, des accoudoirs, un appui-tête et autres options. Ces options sont décrites dans les chapitres qui suivent. Elles permettent d'adapter le siège aux exigences physiques et à l'état de santé de l'utilisateur. Lors de l'adaptation du système et des fonctions d'assise à l'utilisateur, assurez-vous que les composants du véhicule électrique n'entrent pas en collision.

Options de réglage électrique
– Consultez le manuel d'utilisation de votre manipulateur pour plus d'information sur l'utilisation des options de réglage électrique.

5.2 Possibilité de réglage pour le manipulateur

Les informations qui suivent s'appliquent à tous les systèmes d'assise.

ATTENTION !
Risque de déport du manipulateur vers l'arrière en cas de collision accidentelle avec un obstacle, comme l'encadrement d'une porte ou une table, auquel cas le joystick peut se bloquer contre le coussinet d'accoudoir si la position du manipulateur est réglée alors que toutes les vis ne sont pas complètement serrées
Le véhicule électrique risque dans ce cas d'avancer de manière incontrôlée et de blesser l'utilisateur du véhicule et toute personne susceptible de se trouver sur son chemin.
– Lors du réglage de la position du manipulateur, veillez toujours à bien serrer toutes les vis.
– Si un tel accident se produisait, coupez immédiatement le système électronique du véhicule électrique au niveau du manipulateur.

ATTENTION !
Risque de blessure
Si vous vous appuyez sur le manipulateur, lors d'un transfert vers ou hors du fauteuil roulant, par exemple, le support du manipulateur risque de se casser et l'utilisateur de tomber du fauteuil roulant.
– Ne vous servez jamais du manipulateur comme d'un support, lors d'un transfert, par exemple.

5.2.1 Réglage du manipulateur à la longueur du bras de l'utilisateur

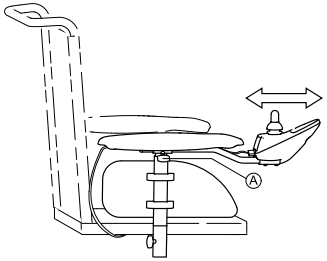

1. Desserrez la vis papillon Ⓐ.
2. Déplacez le manipulateur vers l'arrière ou l'avant jusqu'à la distance voulue.
3. Resserrez la vis.

5.2.2 Réglage de la hauteur du manipulateur (uniquement pour les supports de manipulateur escamotable)

Outils :
- clé Allen de 6 mm

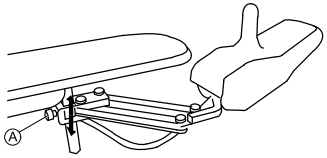

1. Desserrez la vis Allen Ⓐ.
2. Réglez le manipulateur à la hauteur souhaitée.
3. Resserrez la vis Allen.

5.2.3 Faire pivoter le manipulateur latéralement

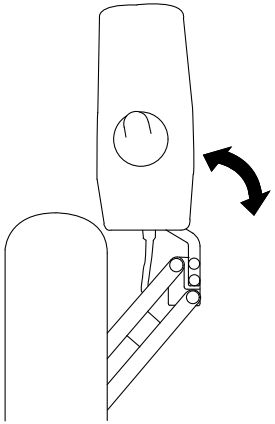

Si votre fauteuil roulant est équipé d'un support de manipulateur escamotable, le manipulateur peut être poussé sur le côté pour approcher p. ex. d'une table.

5.3 Régler la hauteur des accoudoirs

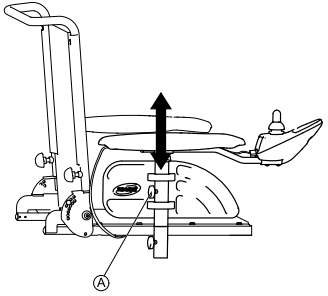

1. Desserrer la vis papillon Ⓐ.
2. Régler l'accoudoir à la hauteur voulue.
3. Bien resserrer la vis papillon.

5.4 Régler la largeur des accoudoirs

AVERTISSEMENT !
Risque considérable de blessure lorsqu'un accoudoir tombe de son tube de support parce qu'il a été réglé à une largeur supérieure à la valeur permise
– Le dispositif de réglage de largeur est doté de petites étiquettes avec des repères et le terme "STOP". L'accoudoir ne doit jamais être extrait au-delà du point où le mot "STOP" est entièrement lisible.
– Toujours bien resserrer les vis de fixation après avoir effectué des réglages.

Outils :
- Clé Allen de 8 mm

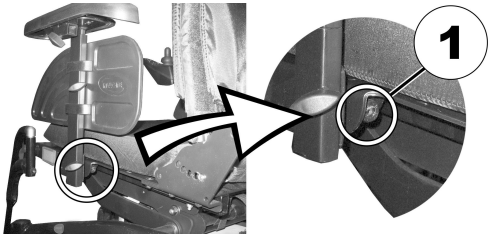

1. Desserrer la vis (1).
2. Régler l'accoudoir à la position voulue.
3. Bien resserrer la vis.
4. Répéter l'opération pour le deuxième accoudoir.

5.5 Réglage de l'angle/de la hauteur d'assise

5.5.1 Réglage manuel au moyen des plaques perforées

Les trois plaques perforées qui se trouvent en dessous du siège permettent de régler l'angle et la hauteur d'assise. Combinées aux plaques de maintien arrière réglables, ces plaques perforées permettent une multitude de possibilités de réglage.

La plage de réglage de la hauteur d'assise va de 42,5 cm à 50 cm. La plage de réglage de l'angle d'assise est de 22°. Remarque : plus le siège est réglé en hauteur, plus la plage de réglage de l'angle d'assise diminue !

Outils :
- Clé Allen de 5 mm
- Clé Allen de 6 mm
- Clé à fourche de 13 mm
- Clé dynamométrique
- Loctite moyen à fort

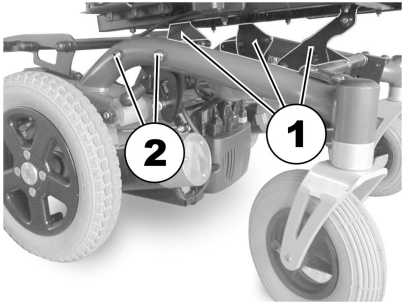

L'illustration ci-dessus indique la position des plaques perforées (1) et des vis de fixation de la plaque de maintien (2) qui permettent le réglage de la hauteur et de l'angle d'assise.

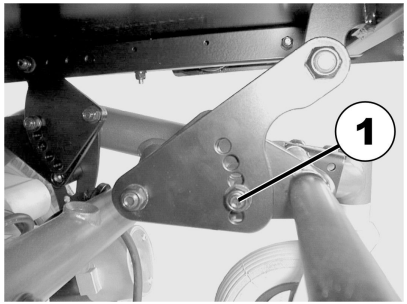

Les plaques perforées avant sont représentées sur l'illustration ci-dessus. La procédure est similaire pour les plaques perforées arrière. Le réglage des plaques perforées avant nécessite une clé à fourche de 13 mm et une clé Allen de 5 mm.

1. Pour régler la hauteur d'assise/l'angle d'assise, desserrez le boulon (1) avec la clé à fourche et retirez-le.
2. Réglez la plaque perforée à la hauteur/l'angle voulus.
3. Appliquez un système de blocage de vis au boulon, remettez-le en place et serrez-le à 40 Nm avec la clé à fourche.

La hauteur d'assise et l'angle peuvent également être réglés au moyen de la plaque de maintien arrière.

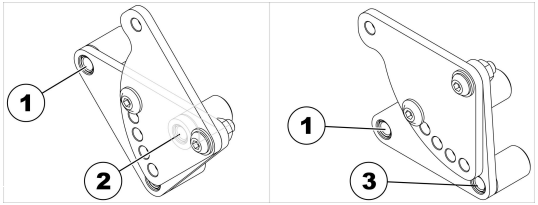

- Réglage bas = combinaison des trous 1 et 2.
- Réglage haut = combinaison des trous 1 et 3.

1. Desserrez le boulon de fixation arrière sur un côté (dans la douille filetée 1) de manière à ce que la plaque de maintien puisse être basculée vers le haut ou vers le bas.
2. Retirez les vis de fixation avant (suivant la position, le boulon se trouve dans la douille filetée 2 ou 3).
3. Répétez la procédure de l'autre côté.
4. Appliquez un système de blocage de vis au boulon, remettez-le en place et serrez-le à 25 Nm +/- 3 Nm.

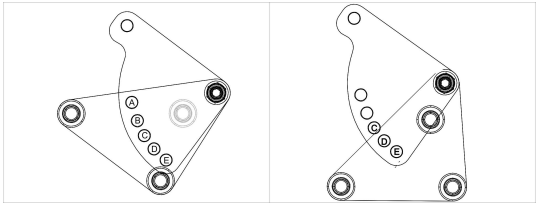

Les plaques perforées arrière rabattables comportent cinq positions. Elles sont identifiées par les lettres A à E dans l'illustration.

Les cinq positions peuvent être utilisées si les plaques de maintien sont dans la position la plus basse (voir ci-dessus). Seules les positions B, C, D et E sont possibles dans la position la plus haute ! Si la position A est utilisée, une collision se produit entre la plaque de maintien et le châssis de l'assise.

Les hauteurs d'assise suivantes sont disponibles :

Plaque de maintien en position la plus basse :	
Position de la plaque perforée :	Hauteur d'assise :
A	44 cm
B	45,5 cm

Plaque de maintien en position la plus basse :	
C	45,5 cm
D	46,5 cm
E	47 cm

Plaque de maintien en position la plus haute :	
Position de la plaque perforée :	Hauteur d'assise :
B	50,5 cm (à un angle d'assise de 6°)
C	48,5 cm
D	49,5 cm
E	51,5 cm

5.6 Réglage du dossier

ATTENTION !
Toute modification de l'inclinaison d'assise ou de l'angle du dossier change la géométrie du fauteuil électrique et influe directement sur sa stabilité dynamique.
– Pour de plus amples renseignements sur la stabilité dynamique, le franchissement de pentes et d'obstacles et le bon réglage de l'inclinaison d'assise ou de l'angle du dossier, reportez-vous aux sections 6.5 Franchir des obstacles, page 37 et Montées et descentes.

5.6.1 Régler le dossier (assise standard) — manuellement au moyen de molettes

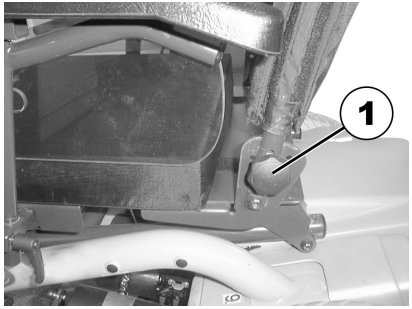

1. Dévisser les molettes (1) des deux côtés.
2. Le dossier se règle par sélection d'une combinaison de l'un des deux trous se trouvant dans le cadre de dossier et de l'un des six trous de la plaque de fixation.
3. Repositionner les vis et bien les serrer.

5.7 Régler et enlever la tablette

ATTENTION !
Risque de blessure ou de dommages matériels en cas de transport dans un véhicule d'un fauteuil électrique muni d'une tablette
– Si une tablette est installée, veillez à toujours la retirer avant de transporter le fauteuil électrique.

5.7.1 Réglage latéral de la tablette

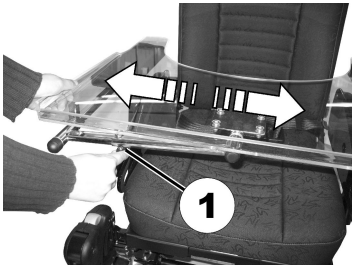

1. Desserrer la vis papillon (1).
2. Aligner la tablette à droite ou à gauche.
3. Bien resserrer la vis papillon.

5.7.2 Réglage en profondeur de la tablette / Enlever la tablette

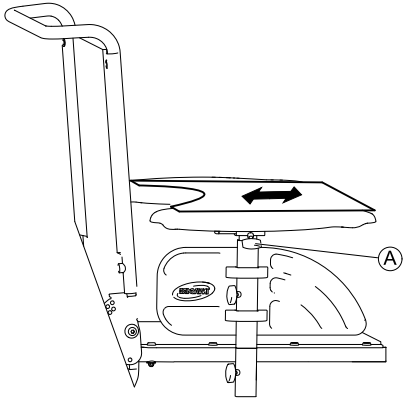

1. Desserrer la vis papillon (1).
2. Régler la tablette à la profondeur souhaitée (ou l'enlever complètement).
3. Bien resserrer la vis.

5.7.3 Faire pivoter la tablette sur le côté

Pour s'installer et descendre, il est possible de faire pivoter la tablette vers le haut et sur le côté.

ATTENTION !
Risque de blessure
Lorsque la tablette est pivotée vers le haut, elle ne s'encliquette pas à cette position.
- Ne pas faire pivoter la tablette vers le haut et la laisser appuyée dans cette position.
- N'essayez jamais de vous déplacer avec une tablette pivotée vers le haut.
- Toujours abaisser la tablette de manière contrôlée.

5.8 Repose-pieds standard 80° (type Stream)

5.8.1 Basculement du repose-jambes vers l'extérieur et/ou démontage du repose-jambes

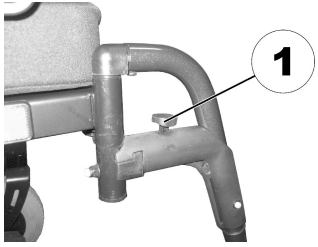

Une petite molette de déverrouillage se trouve dans la section supérieure du repose-jambes (1). Si le repose-jambes est déverrouillé,

il peut être basculé vers l'intérieur ou vers l'extérieur, ou même être complètement retiré, afin de faciliter l'installation dans le fauteuil.

1. Appuyez sur la molette de déverrouillage.
   Le repose-jambes est déverrouillé.
2. Faites pivoter le repose-jambes vers l'intérieur ou vers l'extérieur.
3. Il suffit de tirer sur le repose-jambes pour le retirer.

5.8.2 Réglage de la longueur

Outils :
- Clé Allen de 5 mm

1. Desserrez le boulon (1) à l'aide de la clé Allen, mais ne le retirez pas complètement.
2. Réglez le repose-jambes à la longueur souhaitée.
3. Resserrez la vis.

5.9 Repose-pieds standard 80°

5.9.1 Faire pivoter le repose-pieds vers l'extérieur et/ou le retirer

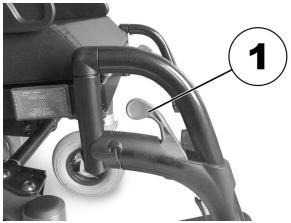

Le petit levier de déverrouillage se trouve dans la partie supérieure du repose-pieds (1). Lorsque le repose-pieds est déverrouillé, il est possible de le faire pivoter vers l'intérieur ou vers l'extérieur pour s'installer dans le fauteuil, ou même de l'enlever complètement.

1. Pousser le levier de déverrouillage vers l'intérieur ou vers l'extérieur. Le repose-pieds est déverrouillé.
2. Faire pivoter le repose-pieds vers l'intérieur ou l'extérieur.
3. Pour enlever le repose-pieds, le tirer simplement vers le haut.

5.9.2 Régler la longueur

Outils:
- Clé Allen de 5 mm

1. Desserrer la vis (1) avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux, mais ne pas la dévisser entièrement.
2. Régler le repose-pieds à la longueur voulue.
3. Bien resserrer la vis.

5.10 Repose-jambes à réglage vertical manuel

5.10.1 Faire pivoter le repose-jambes vers l'extérieur et/ou le retirer

Le bouton de déverrouillage se trouve sur la partie supérieure du repose-jambes. Lorsque le repose-jambes est déverrouillé, il est possible de le faire pivoter vers l'intérieur ou vers l'extérieur pour s'installer dans le fauteuil, ou même de l'enlever complètement.

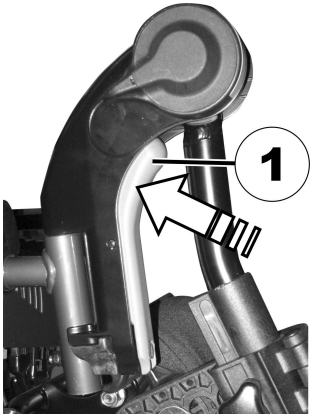

1. Appuyer sur le bouton de déverrouillage (1) et enlever le repose-jambes par le haut.

5.10.2 Régler l'angle

ATTENTION !
Risque d'écrasement
– Ne pas mettre les mains dans la zone de rotation du repose-jambes.

ATTENTION !
Risque de blessures dû à un réglage incorrect des repose-pieds et des repose-jambes
– Avant et pendant tout déplacement, vérifiez impérativement que les repose-jambes ne sont pas en contact avec les roulettes ou avec le sol.

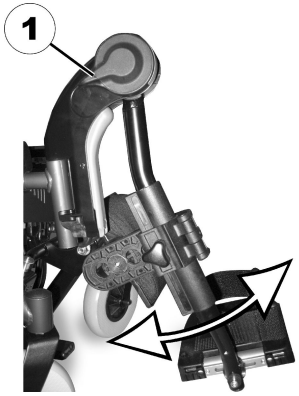

1. Pousser le levier de déverrouillage (1) vers le bas. Régler le repose-jambes sur l'angle souhaité.
2. Relâcher le levier de déverrouillage. Le repose-jambes s'encliquette.

5.10.3 Régler la longueur du repose-jambes

ATTENTION !
Risque de blessures dû à un réglage incorrect des repose-pieds et des repose-jambes
– Avant et pendant tout déplacement, vérifiez impérativement que les repose-jambes ne sont pas en contact avec les roulettes ou avec le sol.

Outils:
- Clé Allen de 5 mm

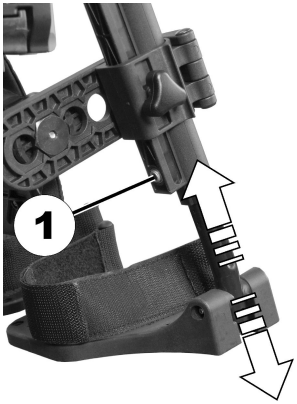

1. Desserrer la vis (1) avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux.
2. Régler la longueur souhaitée.
3. Bien resserrer la vis.

5.10.4 Régler la profondeur du coussin repose-jambes

Le coussin repose-jambes a quatre réglages de profondeur.

Outils:
- Clé Allen de 4 mm

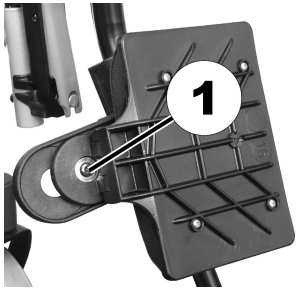

1. Faire pivoter le coussin repose-jambes vers l'avant.
2. Desserrer et enlever la vis (1) avec la clé mâle coudée pour vis à six pans creux.
3. Régler l'écrou de l'autre côté à la profondeur souhaitée.
4. Adapter le coussin repose-jambes au réglage de profondeur de l'écrou, réintroduire la vis et bien la serrer.

5.10.5 Régler la hauteur du coussin repose-jambes

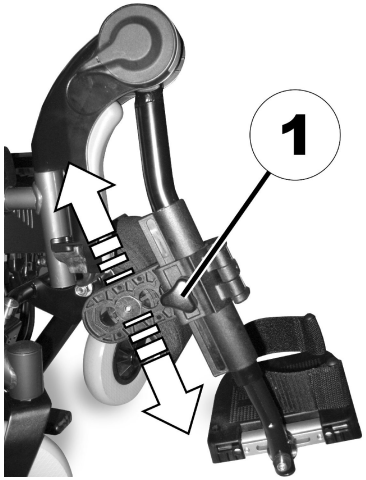

1. Desserrer la vis à main (1).
2. Régler la position souhaitée.
3. Bien resserrer les vis.

6 Utilisation

6.1 Déplacement

La charge utile maximale mentionnée dans les données techniques indique uniquement que le système est conçu pour ce poids total. Cela ne signifie pas cependant que l'on peut mettre sans restriction une personne de ce poids dans le fauteuil roulant. Il faut veiller ici aux proportions du corps telles que p. ex. la taille, la répartition du poids, le tour de taille, le tour de jambe ou bien la taille du mollet et la profondeur d'assise. Ces facteurs influent fortement sur les propriétés de déplacement telles que la stabilité envers les risques de basculer et la traction. Il faut en particulier respecter les charges admissibles dans les différents axes (cf. chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 60)! Des adaptations du système de l'assise devront éventuellement avoir lieu.

6.2 Avant le premier déplacement

Avant le premier déplacement, bien prendre connaissance de tous les éléments de commande du véhicule. Essayer tranquillement toutes les fonctions.

Si une ceinture de retenue existe, la régler avant chaque déplacement et l'utiliser.

Etre bien assis = bien conduire

Avant tout déplacement, veiller à ce que :

- tous les éléments de commande puissent être atteints facilement.
- l'état de charge des batteries soit suffisant pour le trajet prévu.
- la ceinture de maintien (éventuellement existante) soit dans un état impeccable.
- le rétroviseur (si existant) soit réglé de manière à ce que vous puissiez regarder derrière vous à tout moment sans devoir vous pencher en avant ou bien modifier votre position assise de toute autre façon.

6.3 Se garer / S'arrêter

Lorsque vous garez votre véhicule ou en cas d'arrêt prolongé du véhicule :

1. Couper le courant (touche MARCHE/ARRET).
2. Activer le dispositif anti-démarrage, s'il existe.

6.4 Comment se transférer dans le fauteuil et en sortir

! – Pour s'installer dans le fauteuil ou le quitter par le côté, il est nécessaire d'enlever l'accoudoir.

6.4.1 Démontage de l'accoudoir standard en vue d'un transfert latéral

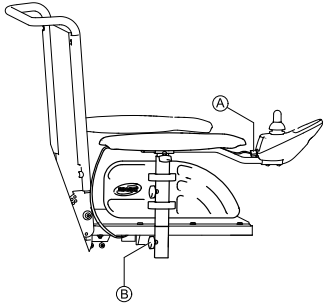

1. Tirez la fiche Ⓐ du câble du manipulateur pour la débrancher.
2. Desserrez la molette Ⓑ.
3. Retirez l'accoudoir du support.

6.4.2 Informations relatives au transfert

AVERTISSEMENT !
Risque de dommage matériel ou de blessure grave
Des techniques de transfert incorrectes sont susceptibles d'entraîner des blessures graves ou des dommages matériels
– Avant tout transfert, consultez un professionnel de la santé afin d'identifier les techniques adaptées à l'utilisateur et au type de fauteuil roulant.
– Suivez les instructions ci-dessous.

Si votre force musculaire est insuffisante, demandez à d'autres personnes de vous aider. Utilisez une planche de transfert, si possible.

Pour s'installer dans le véhicule électrique :

1. Positionnez le véhicule électrique le plus près possible de votre assise. Vous aurez peut-être besoin de l'aide d'une tierce-personne.
2. Alignez les roulettes parallèlement aux roues motrices pour améliorer la stabilité lors du transfert.
3. Éteignez toujours votre véhicule électrique.
4. Embrayez toujours les freins moteurs/leviers d'embrayage et les moyeux de roue libre (si installés) pour éviter que les roues ne se déplacent.
5. Selon le type d'accoudoir de votre véhicule électrique, détachez l'accoudoir ou relevez-le.
6. Glissez-vous à présent dans le véhicule électrique.

Pour sortir du véhicule électrique :

1. Positionnez le véhicule électrique le plus près possible de votre siège.
2. Alignez les roulettes parallèlement aux roues motrices pour améliorer la stabilité lors du transfert.
3. Éteignez toujours votre véhicule électrique.
4. Embrayez toujours les freins moteurs/leviers d'embrayage et les moyeux de roue libre (si installés) pour éviter que les roues ne se déplacent.
5. Selon le type d'accoudoir de votre véhicule électrique, détachez l'accoudoir ou relevez-le.
6. Glissez-vous à présent sur votre nouveau siège.

6.5 Franchir des obstacles

6.5.1 Hauteur d'obstacle maximale

Vous trouverez des informations relatives à la hauteur d'obstacle maximale au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 60.

6.5.2 Conseils de sécurité pour monter sur des obstacles

ATTENTION !
Risque de basculer
– Ne jamais aborder les obstacles de biais.
– Avant d'essayer de franchir des obstacles, redresser votre dossier.

ATTENTION !
Risque de chute du fauteuil et de dommages au fauteuil roulant électrique (roues avant cassées par ex.)
– Ne jamais approcher d'obstacles plus hauts que la hauteur maxi de l'obstacle. Pour connaître la hauteur maxi de l'obstacle, voir 11 Caractéristiques techniques, page 60.
– En cas de doute sur la possibilité de monter le trottoir ou non, s'éloigner de l'obstacle et trouver un autre endroit si possible.

6.5.3 Comment franchir des obstacles correctement

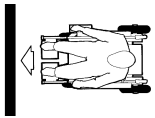

Correct

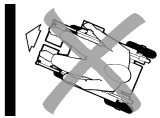

Incorrect

Montée

1. Approcher de l'obstacle ou du trottoir lentement, de face et perpendiculairement.
2. En fonction du type d'entraînement des roues, arrêtez-vous dans l'une des positions suivantes:
   a. En cas de fauteuil roulant à entraînement central : 5 à 10 cm avant l'obstacle.
   b. Pour tous les autres entraînements : env. 30 à 50 cm face à l'obstacle.
3. Contrôlez la position des roues avant. Dans le sens de la marche, elles doivent se trouver en angle droit par rapport à l'obstacle.
4. Démarrez lentement et maintenir la vitesse jusqu'à ce que les roues arrière aient franchi l'obstacle.

Descente

L'approche pour descendre un obstacle est la même que pour la montée, excepté le fait qu'il n'est pas nécessaire de s'arrêter avant la descente.

1. Descendre l'obstacle très lentement.

6.6 Montées et descentes

Vous trouverez des informations relatives à l'inclinaison maximale de sécurité au chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 60.

ATTENTION !
Risque de basculer
– Ne descendre les trajets en pente qu'à une vitesse atteignant au plus 2/3 de la vitesse maximale. Lors de déplacements en pente, évitez toute manœuvre abrupte, tel que freinage brutal ou forte accélération.
– Avant de monter des pentes, redresser votre dossier voire le basculement d'assise. Avant de descendre des pentes, nous vous conseillons de pencher légèrement le dossier et (s' il existe) le basculement d'assise en arrière.
– Si un lift existe, l'amener à la position la plus basse avant de monter des côtes et de descendre des pentes.
– Eviter tout déplacement sur des parcours de montée ou descente glissant ou présentant des risques de déraper (humidité, verglas).
– Eviter de quitter votre siège en pente.
– Effectuer le trajet de manière direct et sans zigzag.
– Ne pas essayer de faire demi-tour en pente.

ATTENTION !
Dans les pentes, le trajet de freinage est beaucoup plus long que sur terrain plat
– Ne parcourez aucune pente dépassant l'inclinaison maximale fiable (cf. 11 Caractéristiques techniques, page 60).

Remarques importantes relatives à la restriction des fonctions du vérin dans des montées
– Votre fauteuil roulant électrique est équipé d'un détecteur d'angle assurant la stabilité quant au risque de basculer. Le détecteur mesure l'angle d'incidence de l'unité de déplacement et empêche toute autre dégradation de la stabilité envers le risque de basculer par une restriction de la fonctionnalité des vérins de réglage. Lorsque cette fonction de sécurité est activée, le dossier et le basculement d'assise ne peuvent plus être déplacés que vers l'avant et le lifter ne peut plus être qu'abaissé. Pour rétablir la fonction normale des vérins, ramener votre fauteuil roulant sur une base plane.

6.7 Utilisation sur la voie publique

Si vous souhaitez utiliser votre fauteuil roulant sur la voie publique et que la législation nationale impose un éclairage, votre fauteuil roulant devra être équipé d'un système d'éclairage adapté.

Veuillez contacter votre revendeur Invacare si vous avez des questions.

6.8 Poussée en roue libre

Les moteurs du fauteuil roulant sont équipés de freins qui empêchent que le fauteuil roulant ne se mette à rouler sans contrôle lorsque le manipulateur est à l'arrêt. Pour pousser le fauteuil roulant à la main en roue libre, ces freins doivent être débrayés.

Pousser le fauteuil roulant à la main peut nécessiter une force physique supérieure à celle supposée (plus de 100 N). La force nécessaire est néanmoins conforme aux exigences de la norme ISO 7176-14.

6.8.1 Débrayage des moteurs

ATTENTION !
Risque de déplacement incontrôlé du véhicule électrique
– Lorsque les moteurs sont débrayés (pour une utilisation par poussée en roue libre), les freins moteurs électromagnétiques sont désactivés. Lorsque le véhicule électrique est en stationnement, les leviers d'embrayage et de débrayage des moteurs doivent être impérativement ramenés en positon « CONDUITE » (freins moteurs électromagnétiques activés).

Le mécanisme de débrayage du fauteuil roulant est équipé d'un ressort à gaz qui permet d'éviter toute surcharge du mécanisme. Lorsque les roues motrices subissent une charge au couple (si le fauteuil roulant est sur une pente, par exemple, le ressort à gaz s'active. Lorsque le levier d'embrayage est poussé vers l'avant, il ne reste pas en position de « Poussée », mais revient automatiquement en position de « Conduite ». Pour débrayer, les roues motrices doivent être déchargées en faisant légèrement avancer, puis reculer, le fauteuil roulant.

Les moteurs doivent être débrayés par une tierce-personne et non par l'utilisateur.

Ceci garantit que les moteurs ne sont débrayés qu'en présence d'une tierce-personne pour sécuriser le fauteuil roulant et éviter qu'il ne roule accidentellement.

Le levier de débrayage des moteurs se trouve sur le côté arrière droit du châssis du fauteuil roulant.

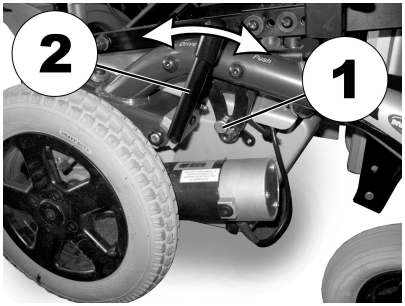

Débrayage des moteurs :

1. Éteignez le manipulateur.
2. Retirez la goupille de verrouillage (1). Poussez le levier d'embrayage (2) vers l'avant. Si nécessaire, déplacez le fauteuil roulant légèrement vers l'avant et vers l'arrière lors du débrayage. Les moteurs sont débrayés.

Embrayage des moteurs :

1. Tirez le levier d'embrayage (2) vers l'arrière.
   Les moteurs sont embrayés.

7 Système électrique

7.1 Système de protection électronique

Le dispositif électronique de conduite du véhicule est doté d'une protection contre les surcharges.

En cas de surcharge importante du moteur pendant une longue période (par exemple, durant une forte montée), surtout en cas de température extérieure élevée, le système électronique peut surchauffer. Dans un tel cas, les performances du véhicule diminuent progressivement jusqu'à son arrêt complet. Le voyant d'état se met à clignoter à une fréquence spécifique (reportez-vous au manuel d'utilisation de votre manipulateur). Eteignez le dispositif électronique de commande, puis rallumez-le. Le message d'erreur disparaît et vous pouvez remettre en marche le dispositif électronique. Notez toutefois qu'un certain temps (5 minutes) peut être nécessaire pour permettre aux dispositifs électroniques de refroidir suffisamment et aux moteurs d'être pleinement opérationnels.

Si le moteur est bloqué en raison d'un obstacle insurmontable, comme par exemple un trottoir trop élevé, et que le conducteur tente de forcer le passage pendant plus de 20 secondes, le système électronique déconnecte le moteur pour éviter tout dommage. Le voyant d'état se met à clignoter à une fréquence spécifique (reportez-vous au manuel d'utilisation de votre manipulateur). Eteignez le dispositif électronique de commande, puis rallumez-le. Le message d'erreur disparaît et vous pouvez remettre en marche le dispositif électronique.

Vérifiez impérativement l'ensemble du système électrique avant tout remplacement d'un fusible principal défectueux. Le remplacement doit être effectué par un revendeur Invacare spécialisé. Vous trouverez de plus amples informations sur le type de fusible à la section 11 Caractéristiques techniques, page 60.

7.2 Batteries

L'alimentation en courant du véhicule est assurée par deux batteries 12 V. Les batteries ne nécessitent pas d'entretien et n'ont besoin que d'être rechargées régulièrement.

Les pages suivantes contiennent des informations sur la charge, la manipulation, le transport, le stockage, l'entretien et l'utilisation des batteries.

7.2.1 Généralités sur la charge

Avant de les utiliser pour la première fois, toujours charger les batteries neuves au maximum. Des batteries neuves donnent leur puissance totale après avoir été soumises à environ 10 à 20 cycles de charge (période de rodage). Cette période de rodage est nécessaire afin d'activer entièrement la batterie pour des performances et une longévité maximales. Par conséquent, il se peut que l'autonomie et la durée de fonctionnement du fauteuil électrique augmentent au départ parallèlement à son utilisation.

Les batteries plomb-acide au gel/AGM n'ont pas d'effet mémoire comme les piles NiCd.

7.2.2 Consignes générales sur la charge

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité :

- Charger les batteries 18 heures avant la première utilisation.

- Nous conseillons de charger les batteries quotidiennement après chaque décharge, même partielle, et de les laisser charger toutes les nuits. Suivant l'importance du déchargement des batteries, 12 heures max. peuvent s'avérer nécessaires pour les recharger entièrement.
- Lorsque le témoin de batterie a atteint la partie rouge des voyants lumineux, recharger les batteries pendant 16 heures minimum, sans tenir compte de l'affichage de charge complète.
- Essayer d'effectuer une charge durant 24 heures une fois par semaine, pour s'assurer que les deux batteries sont entièrement chargées.
- Ne pas utiliser les batteries à un état de charge faible, sans les recharger entièrement à intervalles réguliers.
- Ne pas charger les batteries à des températures extrêmes. Il est déconseillé de charger les batteries à des températures supérieures à 30 °C et inférieures à 10 °C.
- N'utiliser que des chargeurs de la catégorie 2. De tels chargeurs n'ont pas besoin d'être surveillés pendant la charge. Tous les chargeurs fournis par Invacare satisfont cette exigence.
- Il n'est pas possible de surcharger les batteries en utilisant le chargeur fourni avec le véhicule ou un chargeur agréé par Invacare.
- Protéger le chargeur de toute source de chaleur tels que les radiateurs et de l'exposition directe à la lumière du soleil. Si le chargeur surchauffe, le courant de charge est diminué et le processus de charge ralenti.

7.2.3 Comment charger les batteries

Pour la position de la prise de charge ainsi que d'autres conseils relatifs à la charge des batteries, consulter les modes d'emploi du manipulateur et du chargeur.

AVERTISSEMENT !
Risque d'explosion et de destruction des batteries en cas d'utilisation d'un mauvais chargeur
– N'utiliser que le chargeur fourni avec le véhicule, voire un chargeur recommandé par Invacare.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure par électrocution et de destruction du chargeur si celui-ci est mouillé
– Protéger le chargeur de l'humidité.
– Charger toujours dans un environnement sec.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure par court-circuit et électrocution si le chargeur a été endommagé
– Ne pas utiliser le chargeur s'il est tombé par terre ou s'il est endommagé.

AVERTISSEMENT !
Risque de décharge électrique et de détérioration des batteries
– NE JAMAIS essayer de recharger les batteries en raccordant les câbles directement aux bornes des batteries.

AVERTISSEMENT !
Risque d'incendie et de blessure par électrocution en cas d'utilisation d'une rallonge endommagée
– N'utiliser une rallonge que si cela est absolument indispensable. Dans ce cas, s'assurer auparavant que son état est impeccable.

AVERTISSEMENT !
Risque de blessure en cas d'utilisation du fauteuil roulant pendant la charge des batteries
– NE PAS essayer de recharger les batteries et d'utiliser le fauteuil roulant simultanément.
– NE PAS rester assis dans le fauteuil roulant pendant la charge des batteries.

1. Éteindre le fauteuil électrique.
2. Brancher le chargeur de batterie sur la prise de recharge.
3. Brancher le chargeur de batterie sur l'alimentation électrique.

7.2.4 Comment débrancher les batteries après la charge

1. Après le processus de charge, séparer tout d'abord le chargeur du secteur et ensuite la prise du manipulateur.

7.2.5 Stockage et maintenance

Suivre les consignes mentionnées ci-dessous pour garantir une utilisation sûre des batteries et leur longévité :

- Toujours ranger les batteries entièrement chargées.
- Ne pas laisser les batteries en état de charge faible pendant une période prolongée. Recharger une batterie déchargée dès que possible.
- Si le fauteuil électrique n'est pas utilisé pendant une période prolongée (c'est-à-dire pendant plus de deux semaines), les batteries doivent être chargées au moins une fois par mois afin de maintenir une charge complète et pour qu'elles soient toujours chargées avant utilisation.
- Éviter les températures extrêmement froides et chaudes lors du stockage. Nous recommandons de stocker les batteries à une température de 15 °C.
- Les batteries gel et AGM ne demandent pas d'entretien. S'adresser à un technicien qualifié pour tout problème de performance du fauteuil électrique.

7.2.6 Consignes relatives à l'utilisation des batteries

ATTENTION !
Risque de détérioration des batteries.
– Évitez les décharges profondes et ne déchargez jamais entièrement les batteries.

- Vérifiez le témoin de charge des batteries. Mettez les batteries en charge lorsque le témoin de charge des batteries indique un niveau de charge bas.
  La vitesse de décharge des batteries dépend de nombreux facteurs tels que la température ambiante, l'état de la chaussée, la pression des pneus, le poids de l'utilisateur, le style de conduite et, le cas échéant, l'utilisation des batteries pour l'éclairage.
- Essayez de toujours charger les batteries avant d'atteindre la partie rouge des voyants lumineux.
  Les trois derniers voyants lumineux (deux DEL rouges et une orange) correspondent à une capacité restante d'environ 15 %.
- L'utilisation du fauteuil électrique avec des voyants rouges qui clignotent se traduit par une sollicitation extrême de la batterie et doit être évitée dans des circonstances normales.
- Si un seul voyant rouge clignote, la fonction Sûreté Batterie est activée. À partir de ce moment, la vitesse et l'accélération sont considérablement réduites. Cela permet de déplacer le fauteuil électrique lentement hors de danger avant que le système électronique ne soit définitivement coupé. Il convient d'éviter cette situation qui provoque une décharge profonde des batteries.

- Tenez compte du fait que la capacité nominale de la batterie commence à décliner à des températures inférieures à 20 °C. Par exemple, à -10 °C, la capacité est réduite d'environ 50 % par rapport à la capacité nominale de la batterie.
- Pour éviter d'endommager les batteries, veillez à ne jamais les décharger complètement. Sauf cas de force majeur, ne vous déplacez jamais lorsque les batteries sont faiblement déchargées car cela mettrait les batteries à rude épreuve et aurait pour conséquence de racourcir leur durée de vie.
- Plus les batteries sont rechargées rapidement, plus leur durée de vie est longue.
- Le niveau de décharge affecte la durée de vie. Plus une batterie fonctionne dans des conditions difficiles, plus son espérance de vie se raccourcit.
  Exemples :
  – Une décharge profonde correspond à 6 cycles normaux (affichage vert / orange éteint).
  – La durée de vie de la batterie correspond à environ 300 cycles à un taux de décharge de 80 % (7 premières DEL éteintes) ou à environ 3000 cycles à un taux de décharge de 10 % (une DEL éteinte).

  ⓘ Le nombre de DEL peut varier en fonction du type de manipulateur.

- Dans des conditions normales d'utilisation, la batterie doit être déchargée une fois par mois jusqu'à ce que toutes les LED vertes et oranges soient éteintes. Cela devrait se faire dans l'espace d'une journée. Une charge de 16 heures est nécessaire ensuite pour rétablir la batterie.

7.2.7 Transport des batteries

Les batteries qui ont été livrées avec le véhicule électrique ne constituent pas un produit dangereux. Ce classement se réfère à différentes réglementations internationales sur les matières dangereuses telles que p. ex. DOT, ICAO, IATA et IMDG. Il est possible de transporter les batteries sans restriction, que ce soit par transport routier, ferroviaire ou aérien. Des sociétés de transport individuelles ont cependant des directives leur étant propres et qui risquent éventuellement de restreindre, voire d'interdire un transport. Il convient de se renseigner pour les cas individuels auprès de la société de transport concernée.

7.2.8 Consignes générales relatives à la manipulation des batteries

- N'associez jamais des batteries de fabrication ou de technologies différentes et n'utilisez pas de batteries dont les codes de date ne sont pas similaires.
- N'associez jamais des batteries gel à des batteries AGM.
- Les batteries arrivent en fin de vie lorsque l'autonomie chute considérablement au-dessous du niveau habituel. Contactez votre revendeur ou votre technicien de maintenance pour plus d'informations.
- Faites systématiquement installer les batteries du véhicule électrique par un technicien qualifié ou par une personne disposant des compétences requises. Cette personne dispose en effet de la formation et des outils nécessaires pour réaliser ce travail correctement et en toute sécurité.

7.2.9 Manipulation correcte des batteries endommagées

ATTENTION !
Brûlures par acide s'échappant si les batteries sont abîmées
– Enlever immédiatement tout vêtement souillé, imbibé.

En cas de contact avec la peau:
– Laver immédiatement avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux:
– Rincer immédiatement pendant plusieurs minutes à l'eau courante; faire appel à un médecin.

- Lors de la manipulation de batteries endommagées, porter des vêtements de protection appropriés.
- Déposer les batteries endommagées dans des récipients appropriés résistant à l'acide aussitôt leur démontage.
- Ne transporter les batteries endommagées que dans des récipients appropriés résistant à l'acide.
- Nettoyer abondamment à l'eau tous les objets ayant été en contact avec l'acide.

Veiller à la gestion correcte des batteries usées ou endommagées

Les batteries usées et endommagées sont reprises par votre revendeur ou par la société Invacare.

7.2.10 Retrait des batteries

AVERTISSEMENT !
Risque d'incendie et de brûlures en cas de pont entre les pôles de la batterie
– Lors du remplacement des batteries, les pôles de la batterie NE DOIVENT pas entrer en contact avec les parties métalliques du fauteuil roulant, ce qui provoquerait un pont thermique.
– N'oubliez pas de réinstaller les bouchons protecteurs sur les pôles après le remplacement des batteries.

Outils :
- Clé à fourche de 11 mm

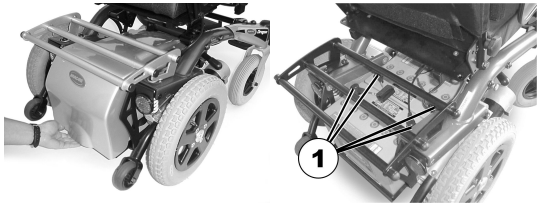

1. Retirez le capot de la batterie.
2. Tirez les bouchons protecteurs des pôles de la batterie (1) et écartez-les pour atteindre les pôles.
3. Utilisez la clé à fourche pour desserrer les pinces des pôles de la batterie.
4. Retirez les batteries.

8 Maintenance

8.1 Maintenance – introduction

Le terme „Maintenance“ convient à toute activité permettant de maintenir le dispositif médical en bon état et de garantir son aptitude au déplacement. La maintenance comprend différents domaines tels que le nettoyage quotidien, les inspections, les réparations et les révisions générales.

Faites contrôler votre véhicule une fois par an par un distributeur Invacare afin de lui conserver sa sécurité et son bon fonctionnement.

8.2 Nettoyer le fauteuil électrique

Lors du nettoyage du fauteuil électrique, bien observer les points suivants:

- Utilisez uniquement un chiffon humide et un produit de nettoyage doux.
- N'utilisez pas de produit abrasif pour le nettoyage.
- N'exposez pas les composants électroniques au contact direct avec l'eau.
- N'utilisez pas d'appareil de nettoyage haute pression.

Désinfection

Une désinfection utilisant des produits désinfectants testés et reconnus sur un chiffon humide ou par vaporisation est permise. Vous trouverez auprès de l'institut Robert Koch, à http://www.rki.de, une liste des produits désinfectants actuellement autorisés pour le nettoyage avec un chiffon humide ou par vaporisation.

8.3 Liste d’inspection

Les tableaux suivants fournissent une liste des inspections que l'utilisateur devra effectuer aux intervalles correspondants. S'il devait s'avérer que le véhicule électronique échoue à l'un de ces contrôles, veuillez alors lire le chapitre correspondant ou contacter un distributeur Invacare agréé. Vous trouverez une liste plus ample des inspections et instructions pour la maintenance dans le manuel de maintenance de ce véhicule électrique. Le manuel de maintenance peut être commandé auprès d'Invacare. Il contient cependant des instructions pour des techniciens en service après vente formés et décrit des étapes de travail qui ne sont pas prévues pour le consommateur final.

8.3.1 Avant chaque utilisation du véhicule électrique

Élément	Contrôle d'inspection	En cas d'échec
Avertisseur sonore	Vérifiez son bon fonctionnement.	Contactez votre revendeur.
Système d'éclairage	Vérifiez que l'ensemble des feux, comme les clignotants, les feux avant et les feux arrière, fonctionnent correctement.	Contactez votre revendeur.
Batteries	Assurez-vous que les batteries sont chargées. Vous trouverez une description de l'indicateur de charge de la batterie dans le manuel d'utilisation fourni avec votre manipulateur.	Chargez les batteries (reportez-vous à la section 7.2.3 Comment charger les batteries, page 42).

8.3.2 Une fois par semaine

Composant	Contrôle	Si le contrôle n'est pas une réussite
Accoudoirs / Panneaux latéraux	Vérifier que les accoudoirs peuvent être mis en place correctement dans les supports et ne bougent pas.	Bien serrer la vis ou le levier de serrage pour la fixation de l'accoudoir (cf. chapitre 5.2 Possibilité de réglage pour le manipulateur, page 26). Informer le distributeur.
Pneus (pneumatiques)	Contrôler l'état correct des pneus.	Informer le distributeur.
	Contrôler la pression correcte des pneus.	Gonfler les pneus à la pression correcte (cf. chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 60). Si le pneu est à plat, réparer la chambre à air (cf. chapitre 8.4 Réparations, page 50) ou informer un distributeur pour la réparation.
Pneus (anti-crevaisons)	Contrôler l'état correct des pneus.	Informer le distributeur.

8.3.3 Une fois par mois

Composant	Contrôle	Si le contrôle n'est pas une réussite
Toutes les pièces rembourrées	Contrôler l'absence de dommages et d'usure.	Informer le distributeur.
Repose-jambes amovibles	Contrôler si les repose-jambes peuvent être fixés de manière fiable et si le mécanisme de séparation se commande de façon irréprochable.	Informer le distributeur.
	Vérifier si toutes les possibilités de réglage fonctionnent correctement.	Informer le distributeur.
Roulettes	Contrôler que les roulettes peuvent être tournées facilement et qu'elles sont pivotantes.	Informer le distributeur.

Composant	Contrôle	Si le contrôle n'est pas une réussite
Roues motrices	Contrôler que les roues motrices tournent sans vaciller. Le plus simple est de demander à une personne de regarder le fauteuil roulant de derrière alors que l'on s'éloigne d'elle avec le fauteuil roulant électrique.	Informer le distributeur.
Dispositif électronique et connexions	Contrôler que toutes les fiches mâles sont raccordées comme il faut et que les câbles n'accusent aucun défaut.	Informer le distributeur.

8.3.4 Inspections réalisées

Le cachet et la signature confirment que tous les travaux d'entretien et de réparation stipulés dans le plan d'inspection ont été exécutés correctement. La liste des travaux d'inspection à réaliser se trouve dans le manuel de maintenance disponible auprès de POIRIER groupe Invacare.

Inspection de remise	1ère inspection annuelle
Cachet du distributeur/ Date / Signature	Cachet du distributeur/ Date / Signature

2ème inspection annuelle	**3ème inspection annuelle**
Cachet du distributeur/ Date / Signature	Cachet du distributeur/ Date / Signature
4ème inspection annuelle	**5ème inspection annuelle**
Cachet du distributeur/ Date / Signature	Cachet du distributeur/ Date / Signature

8.4 Réparations

Conseils importants relatifs aux travaux de maintenance avec outils

– Certains travaux de maintenance décrits dans ce manuel et pouvant être effectués par l'utilisateur nécessitent des outils pour une réalisation correcte. Si vous ne disposez pas des outils respectivement décrits, il n'est pas conseillé de tenter d'effectuer ces travaux. Dans ce cas, nous vous conseillons fortement d'avoir recours à un atelier agréé.

Ci-après sont décrits des travaux de maintenance et de réparation pouvant être effectués par l'utilisateur. Pour les spécifications de pièces de rechange, consultez le chapitre 11 Caractéristiques techniques, page 60, ou le manuel de service disponible chez Invacare (voir à ce sujet les adresses et numéros de téléphone à la fin de cet manuel d'utilisation). Si vous avez besoin d'assistance, veuillez vous adresser à votre distributeur Invacare.

ATTENTION !
Risque de blessure si le véhicule se met involontairement en marche lors de travaux de réparation

– Coupez le courant (touche MARCHE/ARRET).
– Embrayez l'entraînement.
– Avant de soulever le fauteuil roulant au cric, bloquez les roues au moyen de cales.

ATTENTION !
Risque d'écrasement des mains et des pieds du fait du poids du fauteuil roulant

– Faites attention à vos mains et vos pieds.
– Employez les techniques de levage correctes.

8.4.1 Réparation d'une crevaison de pneu à l'arrière (type de jante 3.00-8")

Conditions préalables :

- Clé dynamométrique avec ...
  – Clé Allen 5 mm
  – Clé Torx T40
- Kit de serrage
- Bloc de bois (env. 12 x 30 cm pour mettre le véhicule sur cales)
- Nécessaire de réparation pour crevaison **ou** une chambre à air neuve.
- Talc

Demontage de la roue

1. Soulever le véhicule et placer une cale en bois en dessous pour le soutenir.
2. Enlevez le vis à tête conique (1) à l'aide de la clé Torx.
3. Retirez la roue de son axe.

Réparation de pneus crevés

ATTENTION !
Risque d'explosion
La roue explose si la pression d'air n'est pas libérée avant d'enlever la jante de la roue.
– Laissez sortir tout l'air du pneu avant de retirer la jante.

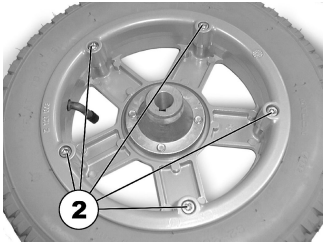

1. Enlevez le bouchon de valve.
2. Laissez l'air s'échapper entièrement du pneu en appuyant sur la goupille au centre de la valve.
3. Enlevez les 5 vis à tête cylindrique (au dos de la roue, 2) à l'aide de l'embout de clé Allen.
4. Enlevez les moitiés de jante de la roue.
5. Enlevez la chambre à air du pneu.
6. Réparez la chambre à air et remettez la en place ou bien remplacez la par une neuve.

Si la vieille chambre à air doit être réparée et réutilisée et qu'elle est mouillée pendant la réparation, il est plus facile pour la remettre en place de la saupoudrer légèrement de talc auparavant.

La pose s'effectue dans l'ordre inverse. Veillez à ce que la roue soit remboîtée du même côté et dans le même sens de marche que lors de la dépose.

7. Replacez les moitiés de jante sur le pneu.
8. Gonflez un peu le pneu.
9. Posez les vis à tête cylindrique dans la jante et serrez les vis à 10 Nm.
   Veillez à ce que la chambre à air ne soit pas coincée entre les moitiés de jante.
10. Vérifiez si le pneu repose directement sur la jante.
11. Gonflez le pneu à la pression conseillée.
12. Contrôlez si le pneu repose toujours directement sur la jante et bien.
13. Revissez le bouchon de valve.

Montage de la roue

ATTENTION !
Risque de blessure en cas de détachement des roues
Si les roues motrices ne sont pas suffisamment serrées lors du montage, elles risquent de se détacher pendant le déplacement.
– Lors de la remise en place des roues motrices, serrez les vis à tête fraisée TX40 à 30 Nm.
– Utilisez systématiquement des vis neuves au revêtement intact.

1. Remontez la roue.
2. Insérez les quatre vis neuves à tête fraisée et serrez les à 30 Nm.

9 Transport

9.1 Transport - Généralités

AVERTISSEMENT !
Risque de blessures graves ou de mort de l'utilisateur du fauteuil électrique et potentiellement de tout autre occupant situé à proximité du véhicule, si le fauteuil électrique est fixé au moyen d'un système d'amarrage à 4 points disponible chez un fournisseur tiers et que le poids à vide du fauteuil électrique dépasse le poids maximum pour lequel le système d'amarrage est certifié

– Veillez à ce que le poids du fauteuil électrique ne dépasse pas le poids pour lequel le système d'arrimage est certifié. Consultez la documentation du fabricant du système d'attache.
– Si vous ne connaissez pas le poids de votre fauteuil électrique, il est nécessaire de le faire peser à l'aide de balances étalonnées.

ATTENTION !
Risque de blessure ou de dommages matériels en cas de transport dans un véhicule d'un fauteuil électrique muni d'une tablette

– Si une tablette est installée, veillez à toujours la retirer avant de transporter le fauteuil électrique.

9.2 Montée dans un véhicule du fauteuil roulant électrique

AVERTISSEMENT !
Le fauteuil roulant risque de basculer s'il est transféré dans un véhicule alors que le conducteur est toujours assis dans le fauteuil

– Transférer si possible le fauteuil roulant sans le conducteur.
– Si le fauteuil roulant avec le conducteur doit être transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe, s'assurer que la rampe n'excède pas la pente maxi de sécurité (voir 11 Caractéristiques techniques, page 60).
– Si le fauteuil roulant doit être transféré dans un véhicule à l'aide d'une rampe qui excède la pente maxi de sécurité (voir 11 Caractéristiques techniques, page 60), un treuil doit dans ce cas être utilisé. Un assistant peut alors surveiller le processus de transfert et apporter son aide pour plus de sécurité.
– Il est aussi possible d'utiliser un monte-charge à plateforme.
– S'assurer que le poids total du fauteuil roulant électrique, utilisateur inclus, ne dépasse pas le poids total maxi autorisé pour la rampe ou le monte-charge à plateforme.
– Le fauteuil roulant doit toujours être transféré dans un véhicule avec le dossier en position droite, le dispositif de levage de l'assise en position basse et l'angle d'assise en position droite (voir Montées et descentes).

1. Conduire ou pousser votre fauteuil roulant électrique dans le véhicule de transport en passant par une rampe appropriée.

9.3 Utilisation du véhicule électrique en tant que siège de véhicule

La section qui suit ne s'applique pas aux modèles ni aux configurations qui ne peuvent pas être utilisés comme sièges de véhicule. Ceux-ci sont identifiés par l'étiquette suivante apposée sur les œillets de fixation ainsi que par l'autocollant d'identification :

AVERTISSEMENT !
Risque de blessures
Le dispositif d'arrimage de sécurité doit être utilisé seulement lorsque le poids de l'utilisateur du fauteuil roulant est supérieur ou égal à 22 kg.
– Si le poids de l'utilisateur est inférieur à 22 kg, le fauteuil roulant ne doit pas être utilisé comme siège dans un véhicule.

ATTENTION !
Il existe un risque de blessure si le véhicule électrique n'est pas correctement fixé lors de son utilisation en tant que siège de véhicule.
– Si possible, l'utilisateur doit toujours quitter le véhicule électrique et utiliser un siège du véhicule de transport et les ceintures de sécurité fournies avec ce véhicule.
– Le véhicule électrique doit toujours être installé dans le sens de la marche du véhicule de transport.
– Le véhicule électrique doit toujours être installé conformément aux instructions du manuel d'utilisation du véhicule électrique et du système d'arrimage.
– Les accessoires tels que commandes mentonnières ou tablettes fixés au véhicule électrique doivent toujours être retirés et mis en sécurité.
– Si votre véhicule électrique est équipé d'un dossier à angle réglable, ce dossier doit toujours être redressé.
– Les repose-jambes doivent être complètement abaissés, s'ils sont installés.
– Le dispositif de réglage en hauteur du siège doit être complètement abaissé, s'il est installé.

ATTENTION !
Il existe un risque de blessure en cas de transport dans un véhicule d'un véhicule électrique non équipé de batteries étanches.
– Seules des batteries étanches doivent être utilisées.

ATTENTION !
Risque de blessure ou de détérioration du véhicule électrique ou du véhicule de transport, si les repose-jambes sont relevés lors de l'utilisation du véhicule électrique en tant que siège de véhicule.
– Abaissez toujours complètement les repose-jambes réglables en hauteur, s'ils sont installés.

Pour qu'un véhicule électrique puisse être utilisé comme siège de véhicule, il doit être muni de points d'attache permettant son installation dans le véhicule à moteur. Ces accessoires peuvent être fournis en standard avec le véhicule électrique dans certains pays (Royaume-Uni, par exemple), mais peuvent également être commandés en option auprès d'Invacare dans d'autres pays.

Ce véhicule électrique est conforme aux exigences de la norme ISO 7176-19 et peut être utilisé en tant que siège de véhicule, en conjonction avec un système de fixation vérifié et approuvé conformément à la norme ISO 10542. Le véhicule de transport doit avoir été adapté à l'installation du véhicule électrique par un professionnel. Contactez le constructeur de votre véhicule pour plus d'informations.

Le véhicule électrique a été soumis à un essai de choc, au cours duquel il était installé dans le sens de la marche du véhicule de transport. Les autres configurations n'ont pas été testées. Le mannequin de simulation d'impact était retenu par une ceinture pelvienne et une ceinture-baudrier. Ces deux types de ceinture de sécurité doivent être utilisés pour réduire les risques de blessures à la tête ou au torse.

Tests Invacare avec un système de fixation à quatre points d'Unwin Safety Systems.
– Contactez Unwin pour plus d'informations sur l'obtention de ce système dans votre pays et en fonction du type de véhicule. Pour plus d'informations sur le poids à vide, reportez-vous à la section 11 Caractéristiques techniques, page 60.

Le véhicule électrique doit impérativement être contrôlé par un revendeur agréé avant toute réutilisation et après un choc. Toute modification des points de fixation du véhicule électrique est interdite sans l'autorisation préalable du fabricant.

9.3.1 Arrimage du fauteuil roulant dans un véhicule

Le véhicule électrique est équipé de quatre points d'ancrage, identifiés par le symbole représenté à droite. Des mousquetons ou des boucles de ceinture peuvent être utilisés pour la fixation.

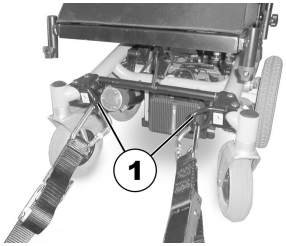

Avant

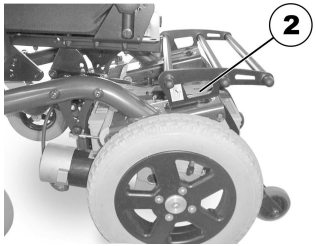

Arrière

1. Fixez le véhicule électrique à l'avant (1) et à l'arrière (2) à l'aide des sangles d'ancrage.
2. Pour fixer convenablement le véhicule électrique, serrez les sangles conformément au manuel d'utilisation du fabricant du système d'ancrage.

9.3.2 Dans le fauteuil roulant, l'utilisateur est protégé ainsi

ATTENTION !
Risque de blessure si l'utilisateur n'est pas attaché comme il faut dans le fauteuil roulant
- Même si le fauteuil roulant est équipé d'une ceinture de retenue, cela ne remplace pas une ceinture de sécurité correcte répondant à la norme ISO 10542 dans le véhicule de transport.
- Les ceintures de sécurité doivent s'appliquer sur le corps de l'utilisateur. Elles ne doivent pas être éloignées du corps de l'utilisateur par des pièces du fauteuil roulant telles que des accoudoirs ou des roues.
- Tendre les ceintures de sécurité autant que possible sans pour autant occasionner une sensation désagréable à l'utilisateur.
- Les ceintures de sécurité ne doivent pas être tordues au moment de leur utilisation.
- Assurez-vous que le troisième point d'ancrage de la ceinture de sécurité n'est pas fixé directement au plancher du véhicule mais sur l'un des montants du véhicule.

ATTENTION !
Risque de blessure lors de l'utilisation d'un fauteuil roulant électrique en tant que siège de véhicule lorsque l'appui-tête n'est pas réglé correctement ou si il est mal monté
En cas de collision, ceci est susceptible d'entraîner une hyper-extension de la nuque.
- Un appui-tête doit être installé. L'appui-tête fourni en option par Invacare pour ce fauteuil roulant convient de façon optimale à l'utilisation pendant un transport.
- L'appui-tête doit être réglé à la hauteur des oreilles de l'utilisateur.

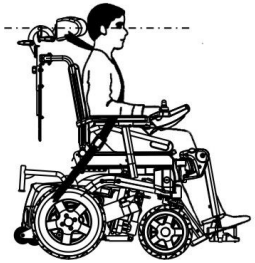

La ceinture de sécurité ne doit pas être éloignée du corps de l'utilisateur par des pièces du fauteuil roulant telles que des accoudoirs ou des roues.

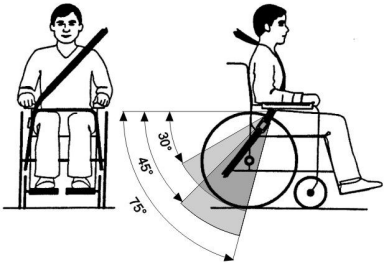

La ceinture de sécurité sous-abdominale doit pouvoir être appliquée dans le domaine situé entre bassin et cuisse de l'utilisateur sans être gênée ni trop lâche. L'angle optimal de la ceinture sous-abdominale par rapport à l'horizontale se situe entre 45° et 75°. La plage maximale est entre 30° et 75°. Ne dépasser en aucun cas un angle de 30° !

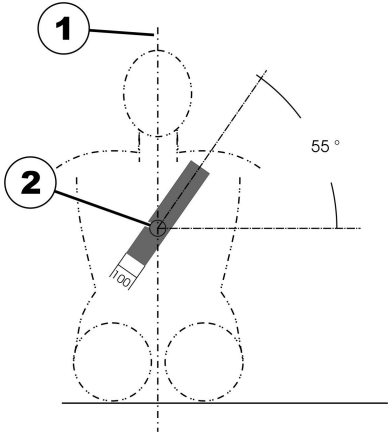

Utiliser la ceinture de sécurité montée sur le véhicule de transport comme indiqué à droite.

1) Ligne centrale du corps

2) Milieu du sternum

9.4 Transport du véhicule électrique sans occupant

ATTENTION !
Risque de blessure
– Si vous n'êtes pas en mesure d'immobiliser en toute sécurité votre véhicule électrique dans un véhicule de transport, Invacare vous recommande de ne pas le transporter.

Votre véhicule électrique peut être transporté sans aucune restriction, par la route, par le train ou par avion. Certaines procédures de transport peuvent cependant être limitées ou interdites en vertu des règlements propres à chaque société de transport. Veuillez consulter la société de transport concernée dans chaque cas de figure.

- Avant de transporter votre véhicule électrique, vérifiez que les moteurs sont embrayés et que le manipulateur est éteint. Invacare vous conseille en outre fortement de débrancher ou de retirer les batteries. Reportez-vous à la section Retrait des batteries.
- Invacare recommande fortement de fixer le véhicule électrique au plancher du véhicule de transport.

10 Après l'utilisation

10.1 Réutilisation

Le produit convient à une réutilisation. Mesures à prendre:

- Nettoyage et désinfection. Cf. 8 Maintenance, page 46.
- Inspection selon le plan de maintenance. Consulter à ce sujet le manuel de maintenance, à demander à Invacare.
- Adaptation à l'utilisateur. Cf. 5 Adapter le fauteuil roulant au maintien de l'utilisateur en position assise, page 25.

10.2 Gestion des déchets

- L'emballage des appareils va au recyclage de matériau.
- Les pièces métalliques vont au recyclage des vieux métaux.
- Les pièces en plastique vont au recyclage des matières plastiques.
- Les pièces électriques et circuits imprimés vont aux déchets électroniques.
- Les batteries usées ou endommagées sont reprises par votre magasin de matériel paramédical ou par la société Invacare.
- La gestion des déchets doit se faire conformément aux prescriptions nationales légales respectivement en vigueur.
- Demandez à l'administration de votre ville ou commune quelles sont les entreprises locales compétentes.

11 Caractéristiques techniques

11.1 Caractéristiques techniques

Les informations techniques fournies dans ce document s'appliquent à une configuration standard ou représentent les valeurs maximales théoriques. Ces caractéristiques peuvent changer en cas d'ajout d'accessoires. Les modifications précises de ces caractéristiques sont détaillées dans les sections portant sur les accessoires spécifiques.

Notez que dans certains cas, les valeurs mesurées peuvent varier de ± 10 mm.

Conditions et lieux d'utilisation et de stockage autorisés	
Plage de températures de fonctionnement conformément à la norme ISO 7176-9 :	• de -25 à +50 °C
Plage de températures de stockage conformément à la norme ISO 7176-9 :	• de -25° à +65 °C avec batteries • de -40° à +65 °C sans batteries

Système électrique	
Moteurs	• 2 x 180 W
Batteries	• 2 x 12 V/50 Ah (C20) anti-fuite/AGM • 2 x 12 V/60 Ah (C20) anti-fuite/gel
Fusible principal	• 60 A
Degré de protection	IPX4[1]

Dispositif de recharge	
Courant de sortie	• 8 A ± 8 %
Tension de sortie	• 24 V nominal (12 cellules)

Pneus de roues motrices	
Type de pneu	• 3.00 - 8", pneumatique ou increvable
Pression des pneus	La pression de gonflage maximum préconisée en bar ou kPa est indiquée sur la paroi interne du pneu ou sur la jante. Si plusieurs valeurs sont indiquées, la plus faible dans les unités correspondantes s'applique. (Tolérance = -0,3 bar, 1 bar = 100 kPa)

Pneus de roulette	
Type de pneu	• 220, increvable

Caractéristiques de conduite	
Vitesse	• 6 km/h • 9 km/h
Distance de freinage max.	• 1 000 mm (6 km/h) • 1 800 mm (9 km/h)
Pente max. de sécurité[2]	• 10° (18 %) conformément aux caractéristiques du fabricant avec une charge de 130 kg, un angle d'assise de 4°, un angle de dossier de 20°
Hauteur max. de l'obstacle	• 50 mm
Diamètre de braquage	• 1 660 mm
Autonomie conformément à la norme ISO 7176-4:2008[3]	• 25 km

Dimensions conformément à la norme ISO 7176–15	
Hauteur totale	• 1 000 mm
Largeur totale max.	• 640 mm
Longueur totale (repose-pieds standard inclus)	• 1 100 mm

Dimensions conformément à la norme ISO 7176–15	
Hauteur d'assise (avec dispositif de réglage manuel de l'angle d'assise)[4]	• 425 – 500 mm
Largeur d'assise (plage de réglage des accoudoirs entre parenthèses)	• 430 mm (440 – 490 mm[5])
Profondeur d'assise	• 410/460/510 mm
Hauteur de dossier[4]	• 480 mm
Épaisseur du coussin d'assise	• 50 mm
Angle du dossier (manuel)	• 80°, 90°, 97.5°, 105°, 112.5°, 120°
Hauteur de l'accoudoir	• 290 – 360 mm
Longueur du repose-jambes	• 300 – 430 mm
Angle d'assise (manuel)	• de 0° à +22 °C

Poids[6]	
Poids à vide	• 105 kg

Poids des composants	
Batteries 50 Ah	• env. 15 kg par batterie
Batteries 60 Ah	• env. 20 kg par batterie

Charge	
Charge max.	• 130 kg

Charges par essieu	
Charge max. sur l'essieu avant	• 142 kg
Charge max. sur l'essieu arrière	• 153 kg

1 La classification IPX4 signifie que le système électrique est protégé contre les projections d'eau.

2 Stabilité statique selon la norme ISO 7176-1 = 9° (15,8 %)

Stabilité dynamique selon la norme ISO 7176-2 = 6° (10,5 %)

3 Remarque : l'autonomie d'un véhicule électrique dépend fortement de facteurs extérieurs, tels que l'état de charge des batteries, la température ambiante, la topographie locale, les caractéristiques de la chaussée, la pression des pneus, le poids de l'utilisateur, le style de conduite et l'utilisation des batteries pour l'éclairage, les servomoteurs, etc.

Les valeurs indiquées sont des valeurs maximales théoriques mesurées conformément à la norme ISO 7176-4:2008.

4 Mesure sans le coussin d'assise

5 Largeur réglable pour le panneau latéral

6 Le poids à vide réel dépend des équipements fournis avec votre véhicule électrique. Chaque véhicule électrique Invacare est pesé au moment de quitter l'usine. Consultez la plaque signalétique pour connaître le poids à vide (batteries incluses).

Invacare Sociétés de vente

Belgium & Luxemburg:
Invacare nv
Autobaan 22
B-8210 Loppem
Tel: (32) (0)50 83 10 10
Fax: (32) (0)50 83 10 11
belgium@invacare.com
www.invacare.be

Canada:
Invacare Canada LP
570 Matheson Blvd E. Unit 8
Mississauga Ontario
L4Z 4G4, Canada
Phone: (905) 890 8300
Fax: (905) 501 4336

France:
Invacare Poirier SAS
Route de St Roch
F-37230 Fondettes
Tel: (33) (0)2 47 62 64 66
Fax: (33) (0)2 47 42 12 24
contactfr@invacare.com
www.invacare.fr

Schweiz / Suisse / Svizzera:
Invacare AG
Benkenstrasse 260
CH-4108 Witterswil
Tel: (41) (0)61 487 70 80
Fax: (41) (0)61 487 70 81
switzerland@invacare.com
www.invacare.ch

Fabricants:

Invacare Deutschland GmbH
Kleiststraße 49
32457 Porta Westfalica

1530286-I 2015-06-15

Making Life's Experiences Possible™

INVACARE®

Yes, you can.®